



RCS : BAYONNE

Code greffe : 6401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BAYONNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00598

Numéro SIREN : 533 336 210

Nom ou dénomination : A.L.M. PLOMBERIE

Ce dépôt a été enregistré le 06/09/2017 sous le numéro de dépôt 6429

N° 11084*18

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

IMPOT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01012016	et clos le	31122016	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☒
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223-I-1 <i>quinquies</i> C), cocher la case					
Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223-I-2 <i>quinquies</i> C), cocher la case					
Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société :	Adresse du siège social :
ALM PLOMBERIE	
SIRET 5 3 3 3 3 6 2 1 0 0 0 0 1 8	Mél : justine@abec64.com
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :
Centre International d'affaires 24 Boulevard Marcel Dassault 64200 BIARRITZ	

REGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :	

SIRET	
-------	--

B ACTIVITÉ
Activités exercées Plomberie Chauffage
Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)				
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	Bénéfice imposable à 15% et/ou 28%	6 808	Déficit
2 Plus-values				
PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%		
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 <i>quinquies</i>)

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches				
Entreprise nouvelle, art. 44 <i>sexies</i>		Jeunes entreprises innovantes		Zone franche urbaine
Entreprise nouvelle, art. 44 <i>septies</i>		Zone franche d'activité, art. 44 <i>quaterdecies</i>		Autres dispositifs
Société d'investissement immobilier cédée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%
				Pôle de compétitivité
				Zone de restructuration de la défense art. 44 <i>terdecies</i>

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 <i>quater</i> W	dans le secteur du logement social, art. 244 <i>quater</i> X
---	---	--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
Cabinet ABEC Espace Diorama 3 Boulevard de Cascais 64200 BIARRITZ	
Tél :	Tél :
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
N° d'agrément du CGA	Date : Lieu : Biarritz
Tél :	Qualité et nom du signataire : Gérant-M Olivier MORAT
	Signature :

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle dans les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTES »).

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 bis-SD

2017

Formulaire obligatoire

(art 223 du Code général des impôts)

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065-SD

F RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS			
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres
		b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾			c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées			d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾			e
			f
			g
			h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾			i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI			j
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾			Total (a à h)

G RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-6 à 6 ann. III au CGI) : * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :					
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
1	2	3	4	5	6	7	8	

H DIVERS
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUÉ LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION			
REMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVL de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	



Désignation de l'entreprise : ALM PLOMBERIE Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Adresse de l'entreprise 24 Boulevard Marcel Dassault 64200 BIARRITZ Durée de l'exercice précédent* 12
Numéro SIRET* 5 3 3 3 3 6 2 1 0 0 0 0 1 8 Néant ☐ *

				Exercice N clos le	
				31/12/2016	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC		
	Frais de développement*	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	3 195	1 748
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	313	520
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE	170	170
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	482	482
	TOTAL (II)	BJ	BK	3 507	2 921
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	57 593	57 593
	Autres créances (3)	BZ	CA	26 635	26 635
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
ACTIF CIRCULANT	Disponibilités	CF	CG	11 361	11 361
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	156	156
	TOTAL (III)	CJ	CK	95 745	95 745
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	3 507	98 666

Renvois : (1) Dont droit au bail : (2) Part à moins d'un an des immobilisations nettes : CP (3) Part à plus d'un an : CR
Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : Stocks : Créances :

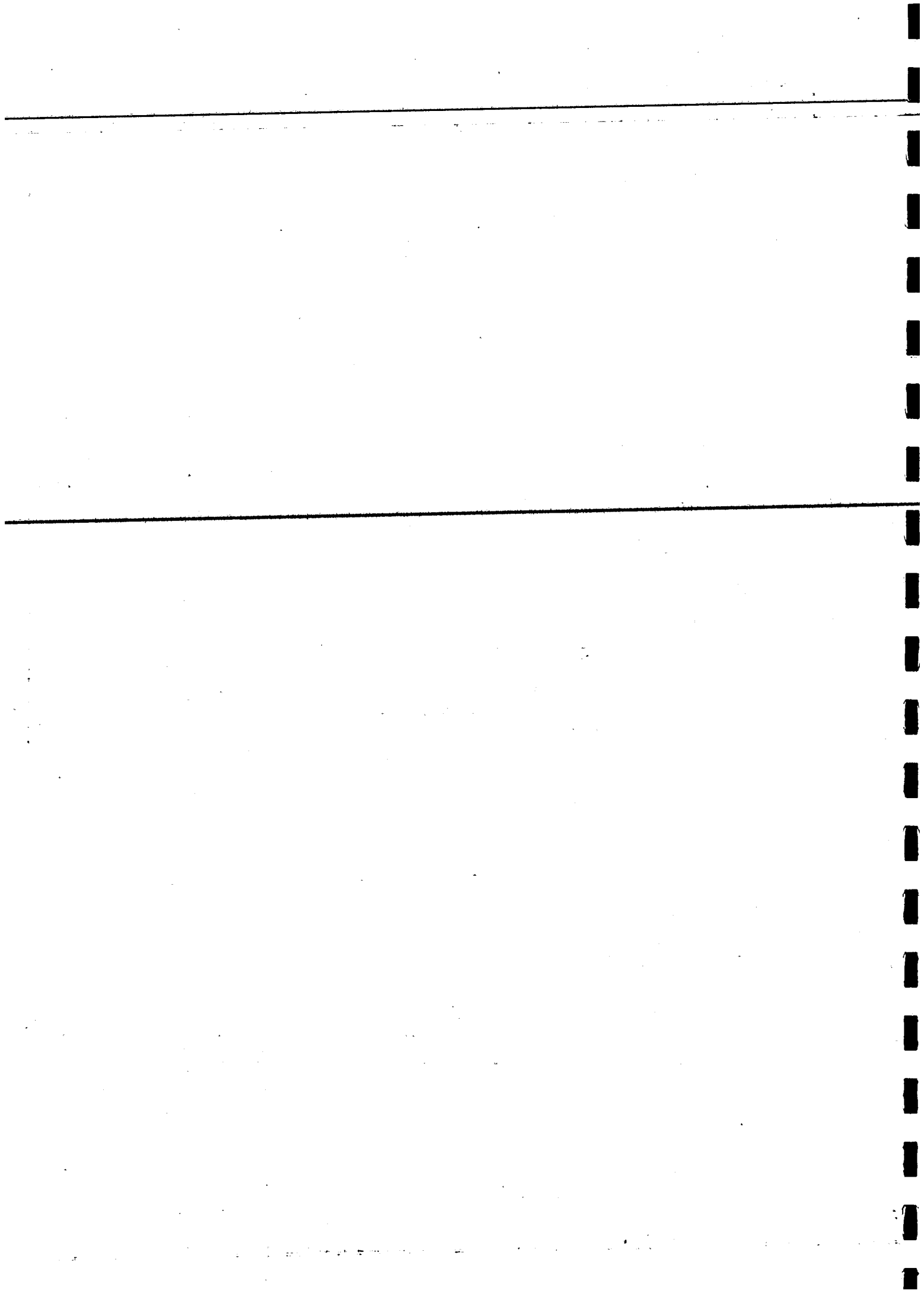
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise ALM PLOMBERIE		Néant ☐ *	
		Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 8 000 ...)	DA	8 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	800
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐)	DG	20 228
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	7 370
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées*	DK	
		TOTAL (I)	DL
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV	8 672
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	21 428
	Dettes fiscales et sociales	DY	30 912
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	1 255
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	62 268
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	98 666
RENOUVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	62 268
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : **ALM PLOMBERIE**Néant ☐ *

		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens* services*	FD		FE		FF		
		FG	131 672	FH		FI	131 672	
		Chiffres d'affaires nets*	FJ	131 672	FK		FL	131 672
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	131 672	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	573	
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	49 874	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	28 383	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	4	
	Salaires et traitements*					FY	26 386	
	Charges sociales (10)					FZ	16 909	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA	1 155
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	123 284	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	8 388		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	3	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	3	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	3		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	8 391		



EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

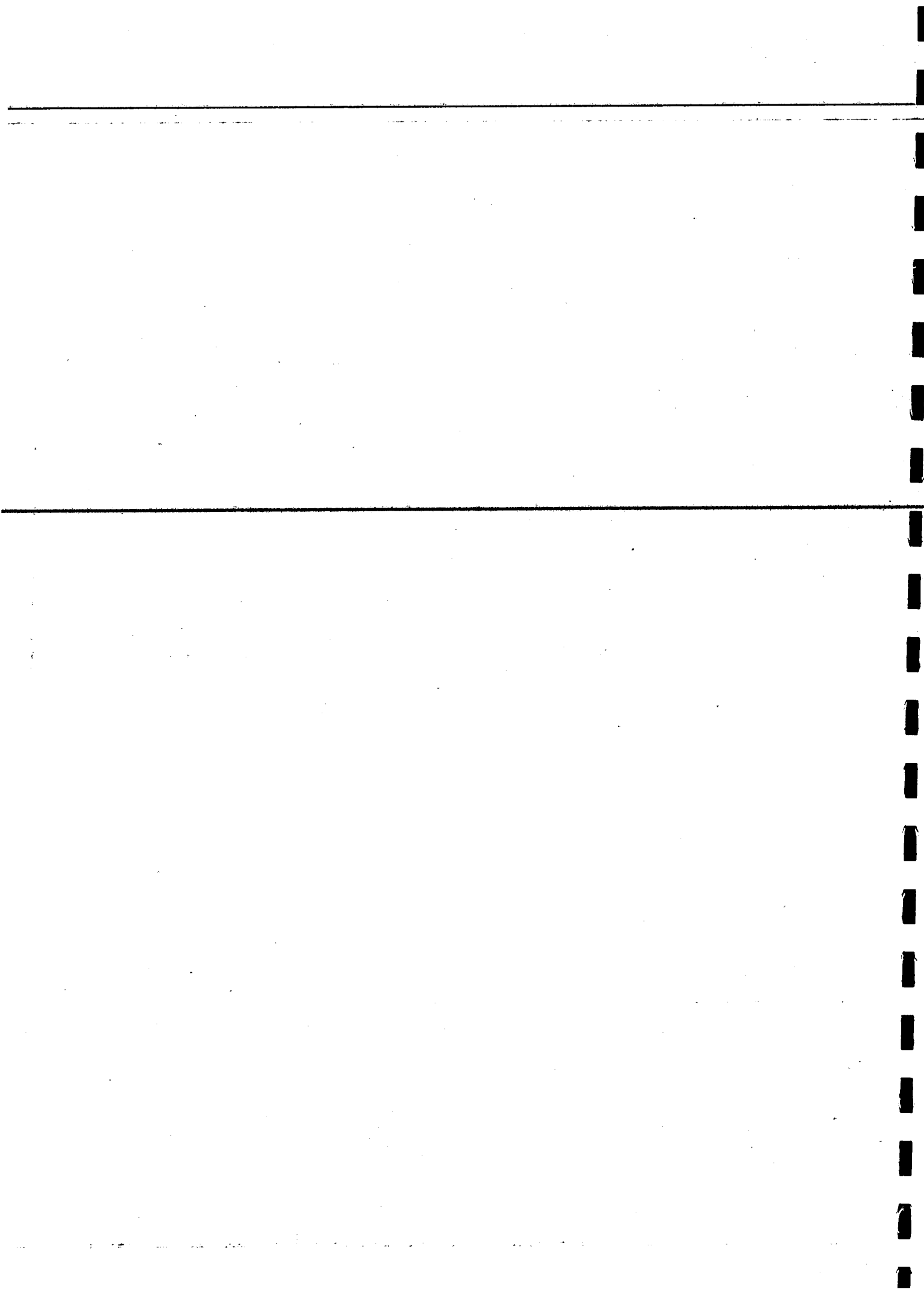
Désignation de l'entreprise ALM PLOMBERIE

Néant ☐ *

[illegible]

v° 2053-SD Editions Informatiques Comptables Janvier 2017

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT (Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise ALM PLOMBERIE										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
								1		2	
								D8		D9	
								KE		KF	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD					
CORPORELLES	Terrains					KG			KH		KI
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ			KK		KL
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM			KN		KO
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2		KP			KQ		KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KS	4 943		KT		KU
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers*				KV			KW		KX
		Matériel de transport*				KY			KZ		LA
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	833		LC		LD
	Emballages récupérables et divers*					LE			LF		LG
	Immobilisations corporelles en cours					LH			LI		LJ
	Avances et acomptes					LK			LL		LM
	TOTAL III					LN	5 776		LO		LP
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G			8M		8T
	Autres participations					8U			8V		8W
	Autres titres immobilisés					1P	170		1R		1S
	Prêts et autres immobilisations financières					1T	482		1U		1V
	TOTAL IV					LQ	652		LR		LS
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)							ØG	6 428		ØH	ØJ

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence	
				par virement de poste à poste				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
				1		2		3	
								4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ	D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	1X
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY	LZ
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB	MC
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME	MF
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH	MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK	4 943
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM		MN	MO
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	MR
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier		IW		MS		MT	833
	Emballages récupérables et divers*			IX		MV		MW	MX
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA	NB
	Avances et acomptes			NC		ND		NE	NF
	TOTAL III			IY		NG		NH	5 776
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7	ØW
	Autres participations			IØ		ØX		ØY	ØZ
	Autres titres immobilisés			11		2B		2C	170
	Prêts et autres immobilisations financières			12		2E		2F	482
	TOTAL IV			13		NJ		NK	652
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			14		ØK		ØL	6 428	ØM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise ALM PLOMBERIE										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN			
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH			
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	2 206	QA	989	QB		QC	3 195		
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG			
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	146	QM	167	QN		QO	313		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL III		QU	2 352	QV	1 156	QW		QX	3 507		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	2 352	ØP	1 156	ØQ		ØR	3 507		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
Emballages récup. et divers		W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL			NM			NO			
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise ALM PLOMBERIENéant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer*	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières(1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
	Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	UF	
			UG	UH	
			UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

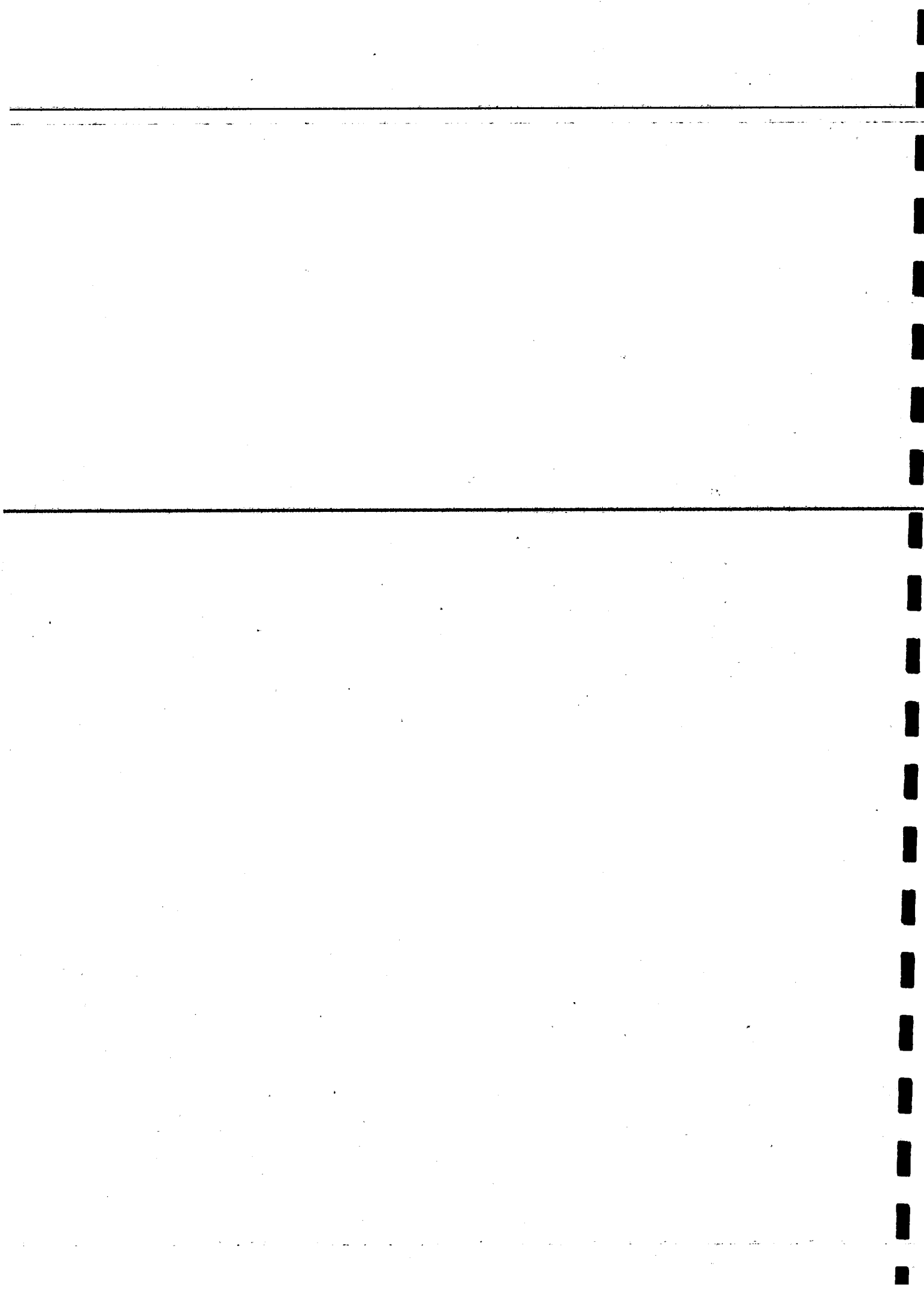
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : **ALM PLOMBERIE**Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	482	UV	482	UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	57 593		57 593						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dé- préciation antérieu- UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	1 353		1 353					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	24 382		24 382					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	900		900						
	Charges constatées d'avance	VS	156		156						
	TOTAUX		VT	84 866	VU	84 866	VV				
	RENOVOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d' 1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	21 428		21 428						
Personnel et comptes rattachés		8C	4 743		4 743						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	10 657		10 657						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	501		501						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	15 012		15 012						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ									
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	8 672		8 672						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	1 255		1 255						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	62 268	VZ	62 268						
RENOVOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL					
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.							

Désignation de l'entreprise : ALM PLOMBERIE		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 13/11/2016	
I. RÉINTÉGRATIONS							BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		moins part déductible*		à réintégrer :	
			de son conjoint					
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 212 bis)*		XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*							
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2031-NOT-SD)							
	Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					
			- imposées au taux de 0 %					
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*				- Plus-values nettes à court terme			
					- Plus-values soumises au régime des fusions			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art 39-1-3* et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								
TOTAL I							WR	8 391
II. DÉDUCTIONS							PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*								
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)								
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					
			- imposées au taux de 0 %					
			- imposées au taux de 19 %					
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					
			- imputées sur les déficits antérieurs					
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %							
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*								
Régime des sociétés mères et des filiales*		Produit net des actions et parts d'intérêts :		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation)		2A		
Majoration autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.								
Majoration d'amortissement*								
Mesures d'incitation	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficulté 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles 44 septies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)		L6	Sociétés d'investissement immobilier cotée (art. 208C)		K3	Zones de restructuration de la défense (44 terdecies)	
	ZFU-TE (art. 44 octies et octies A)		OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		IF	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	
							PC	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle pour investissements *		X9	Crédance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI	
Dédution des produits affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								
TOTAL II							XH	1 583
III. RÉSULTAT FISCAL								
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		XI	6 808			
		déficit (II moins I)						
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*								
RÉSULTAT FISCAL		BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	6 808		XO	



10

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**Désignation de l'entreprise AIM PLOMBERIENéant ☒ ***I. SUIVI DES DÉFICITS**

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)

K4

Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)

K5

Déficits reportables (différence K4 - K5)

K6

Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)

YJ

Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)

YK

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTESMontant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées
sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 1^{er} du CGI, dotations de l'exercice

ZT

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)

Dotations de l'exercice

Reprises sur l'exercice

Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles
pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 2 du CGI *

ZV

ZW

Provisions pour risques et charges*

8X

8Y

8Z

9A

9B

9C

Provisions pour dépréciation*

9D

9E

9F

9G

9H

9J

Charges à payer

9K

9L

9M

9N

9P

9R

9S

9T

TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)

YN

YO

à reporter au tableau 2058-A :

ligne WI

ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction

Montant au début de l'exercice

Imputations

Montant net à la
fin de l'exercice

L1

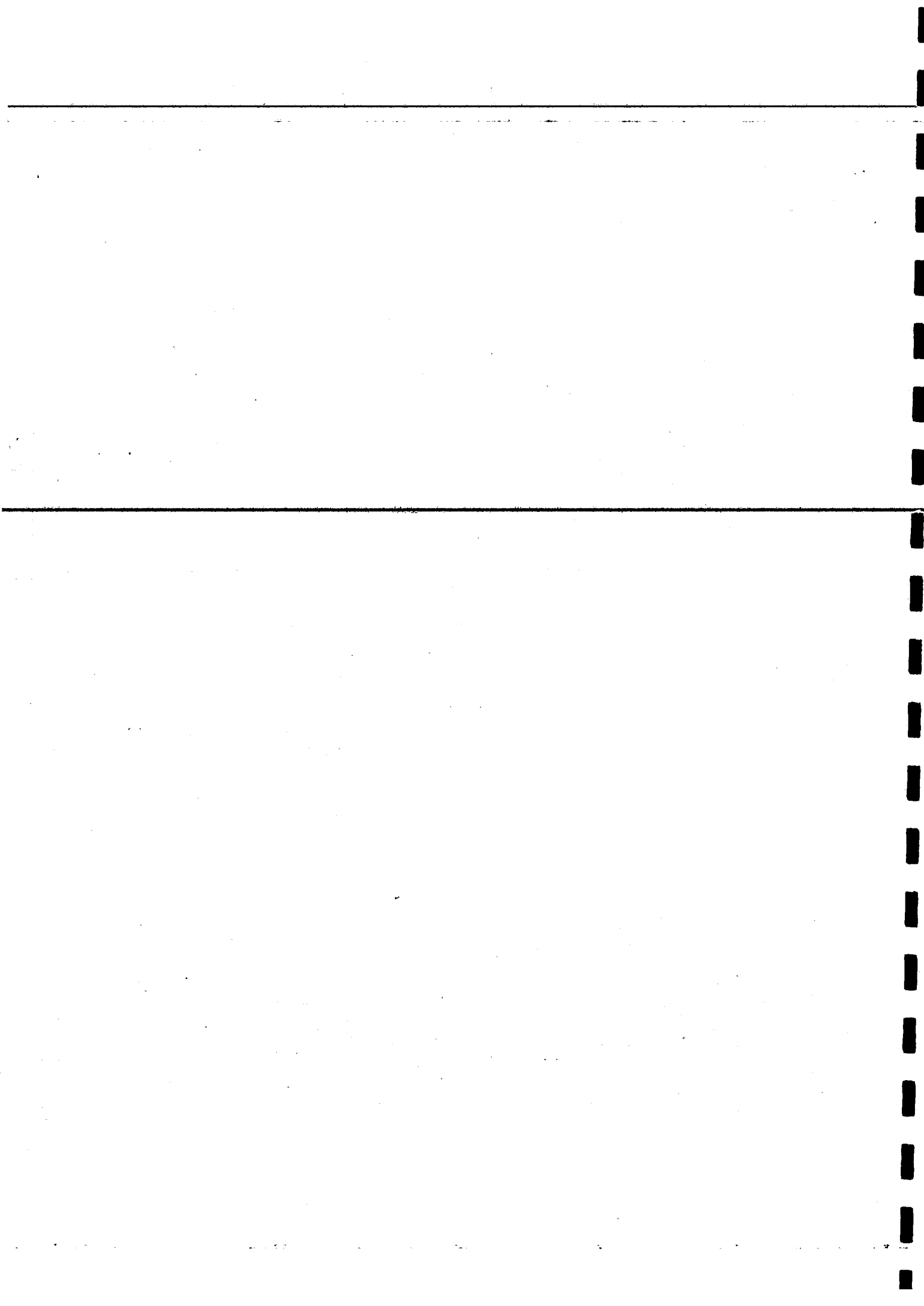
ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU



* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

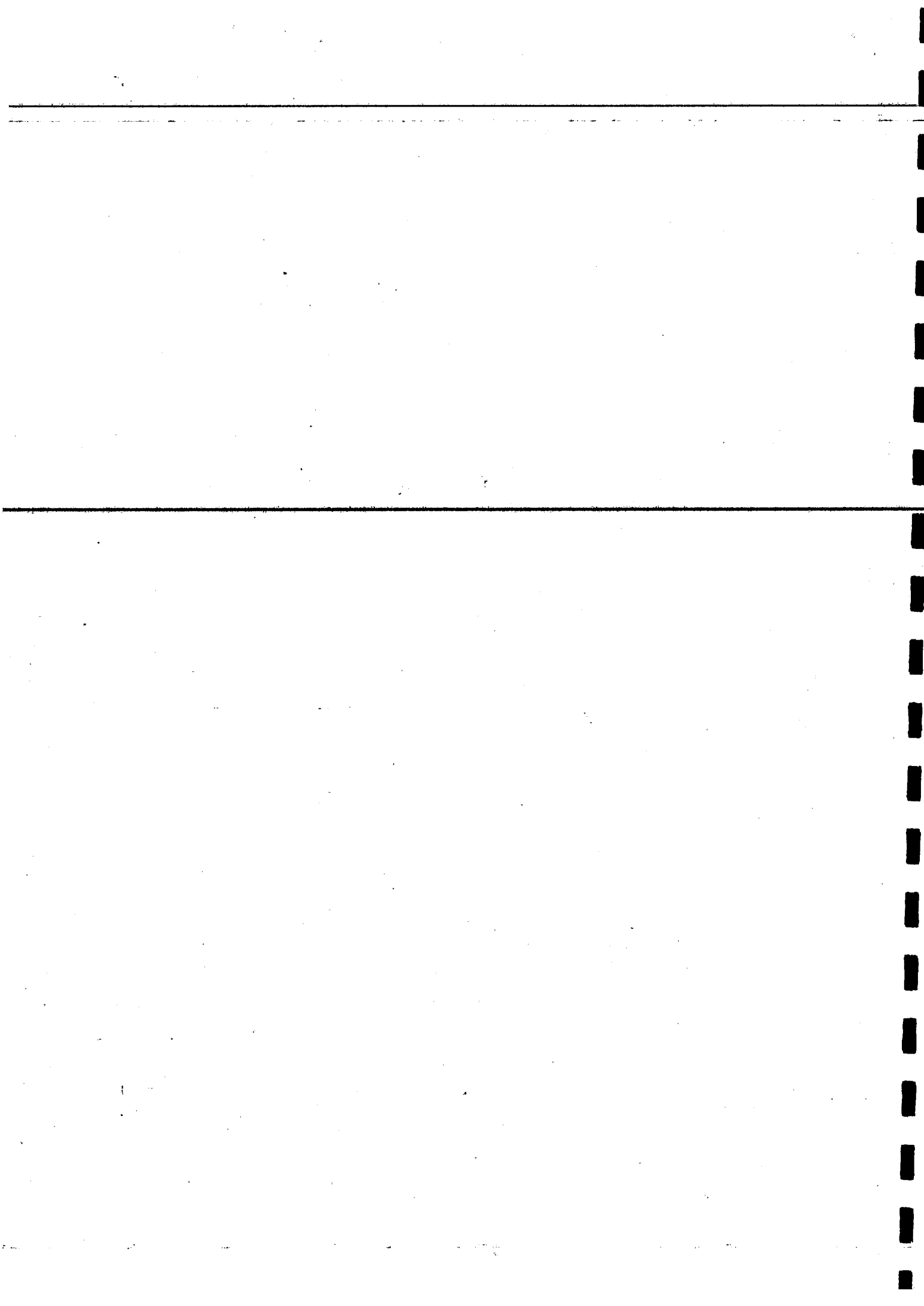
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058B déposé au titre de l'exercice précédent.



Désignation de l'entreprise ALM PLOMBERIE										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB	17			
					- Autres réserves	ZD	5 357				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	5 374		Dividendes	ZE					
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	ØF	5 374		Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZH	5 374				
TOTAL II											
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)											
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV	
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit bail)						J7		YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier								YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus								YS		
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance								YT	3 249	
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)						J8		XQ	554	
	- Personnel extérieur à l'entreprise								YU	8 144	
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	2 419	
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)						ES		ST	14 016	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								ZJ	28 383	
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE								YW		
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)						ZS		9Z	4	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								YX	4	
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée								YY	12 818	
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ	26 790	
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2016) *								ØZ	26 386	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*								ØS		
	- Effectif moyen du personnel* (dont : apprentis : handicapés :)								YP	1	
	- Effectif affecté à l'activité artisanale								RL		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *								ZK	%	
	- Numéro de centre agréé *						XP		- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG		
- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies								RH			
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL		
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO		
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).



Désignation de l'entreprise : **ALM PLOMBERIE**Néant ☒ ***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées ***

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
				19 %	15 % ou 16 %	0 %	
⑦		⑧	⑨	⑩			⑪
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨							
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩							
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪							

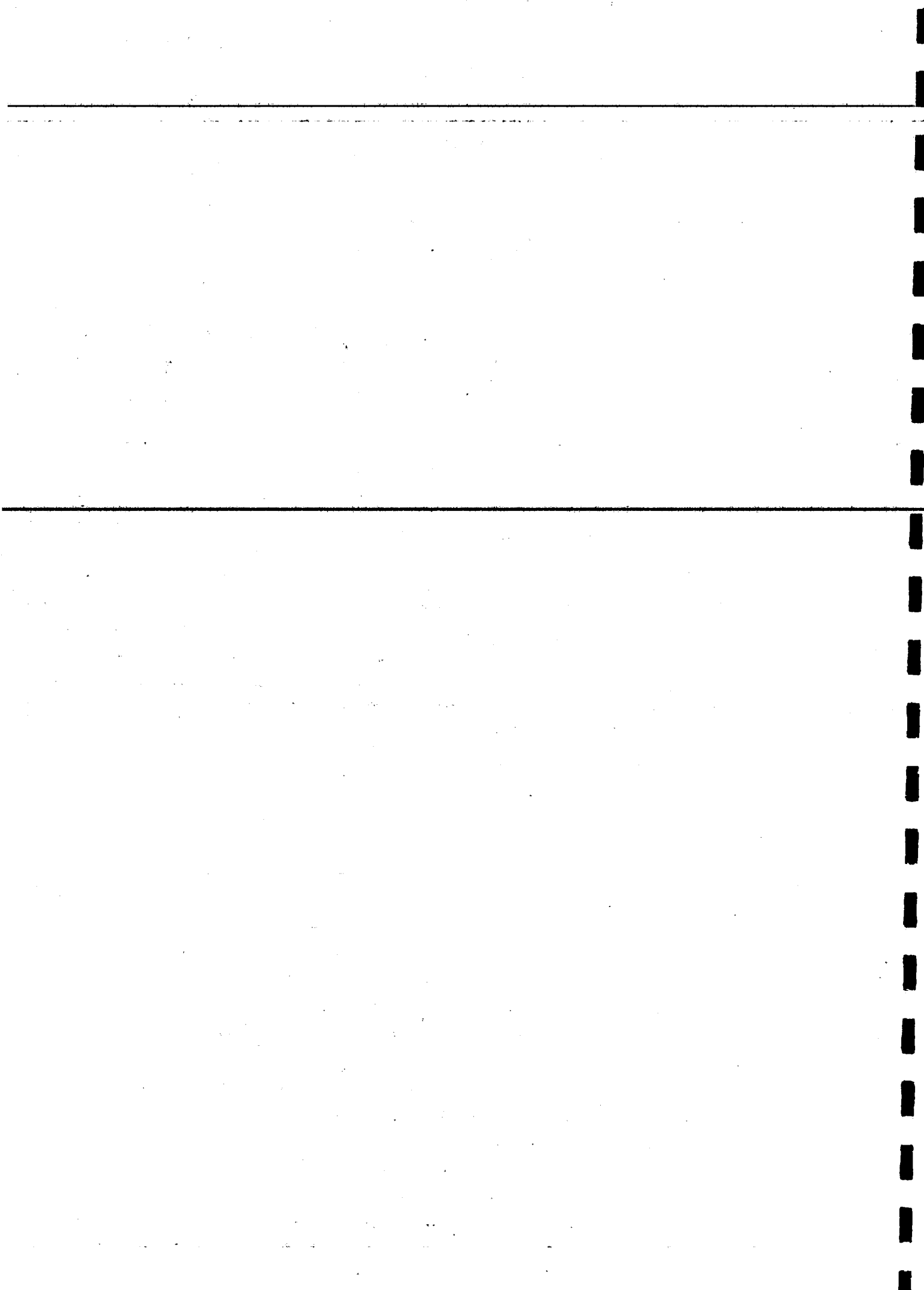
(A)

(B)
(ventilation par taux)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.



Désignation de l'entreprise : ALM PLOMBERIENéant ☒ *

- 1 Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
2 Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % 1 ou 16 % 2.

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies-0* bis du CGI) 1*.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies-0* du CGI) 1*.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

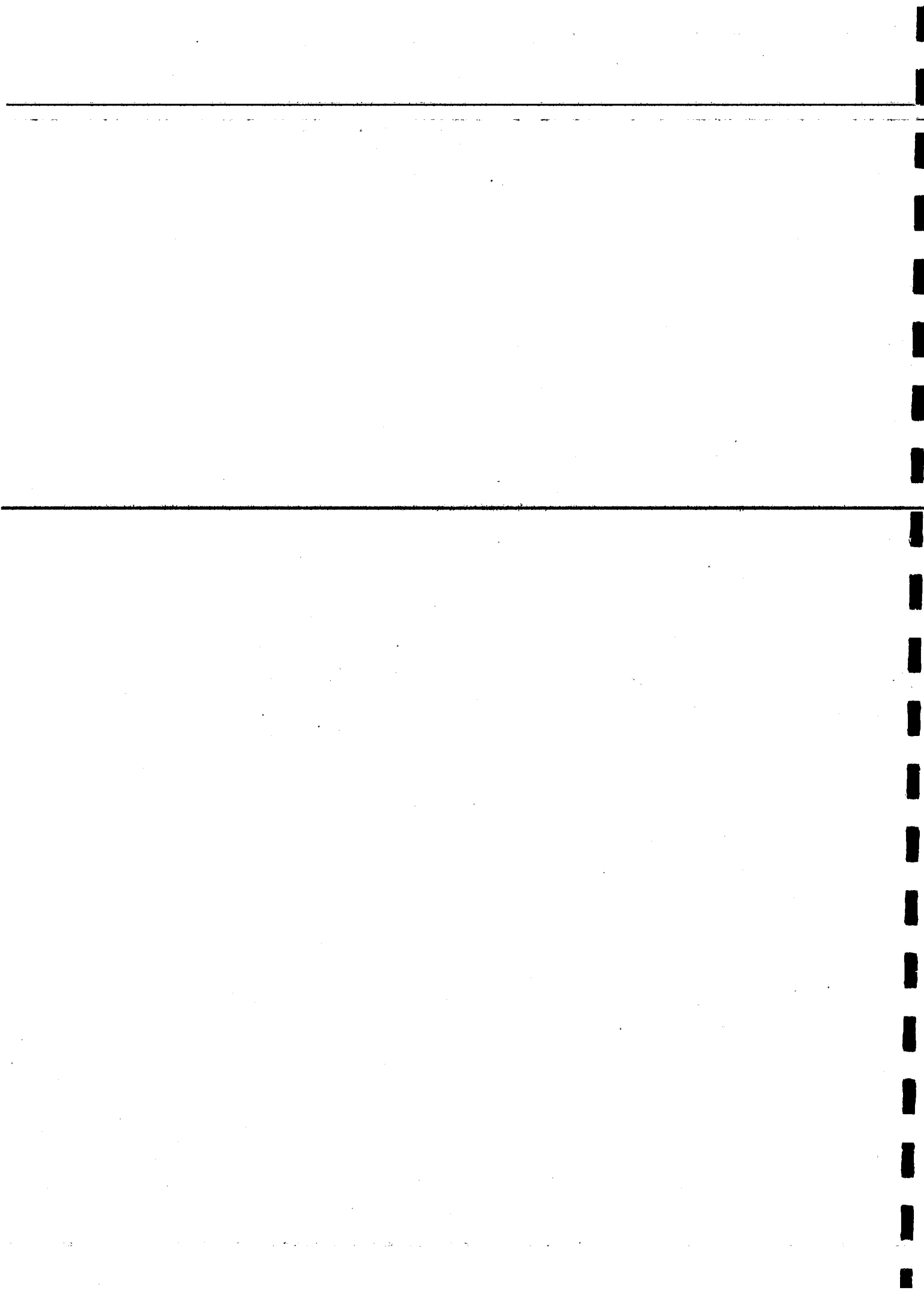
Origine	Moins-values à 16 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 %	Solde des moins-values à 16 %
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)			
N - 1			
N - 2			
N - 3			
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. J=S+D+F-G-H
	À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> bis du CGI)	À 15 % Ou À 16,5 % (1)		
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)						
N - 1						
N - 2						
N - 3						
N - 4						
N - 5						
N - 6						
N - 7						
N - 8						
N - 9						
N - 10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Désignation de l'entreprise : **ALM PLOMBERIE**Néant ☒ ***I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N**

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICEDésignation de l'entreprise : ALM PLOMBERIENéant ☐ *

Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN de la tête de groupe :

--	--	--	--	--	--	--	--

Exercice ouvert le : 01012016 et clos le : 31122016 Durée en nombre de mois1 | 2

I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	OA	
Production vendue - Biens	OB	
Production vendue - Services	OC	131 672
Production stockée	OD	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 1	OM	131 672

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON	573
Variation de stocks (marchandises)	OO	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	49 874
Variation de stocks (matières premières, approvisionnements)	OQ	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	25 079
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	3 304
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale	OY	
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...) T.I. P.P.	OZ	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
TOTAL 2	OJ	78 830

III - Valeur ajoutée produite

TOTAL 1 - TOTAL 2

OG

52 842

IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC-SD et 1329-DEF).

SA

52 842

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE

EV

GX

Chiffre d'affaires de référence CVAE

Période de référence

GY

/

/

GZ

/

/

Date de cessation

HR

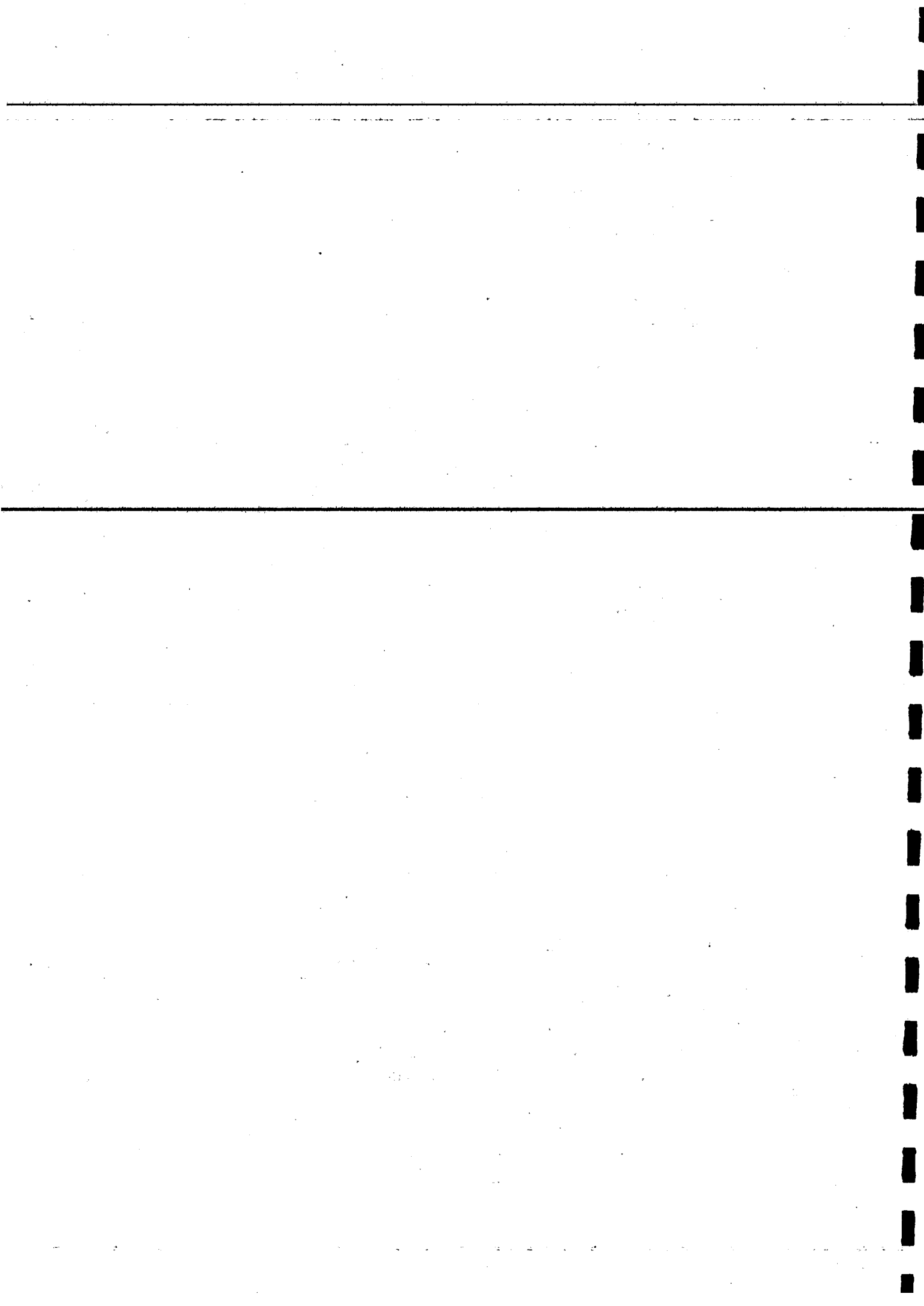
/

/

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-SD.



N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1 / 1 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 1 | 6 |

N° SIRET

5 | 3 | 3 | 3 | 3 | 6 | 2 | 1 | 0 | 0 | 0 | 1 | 8 |

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ALM PLOMBERIE

ADRESSE (voie)

Centre International d'affaires 24 Boulevard Marcel Dassault

CODE POSTAL

64200

VILLE

BIARRITZ

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

800

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M

Nom patronymique

MORAT

Prénom(s)

Olivier

Nom marital

% de détention

49,00

Nb de parts ou actions

392,00

Naissance : Date

26101970

N° Département

92

Commune

ASNIERES

Pays

FRANCE

Adresse : N°

200

Voie

Chemin de Luc

Code Postal

40390

Commune

ST MARTIN DE HYNX

Pays

FRANCE

Titre (2)

MLE

Nom patronymique

PRIBAT CASENAVE

Prénom(s)

Armelle

Nom marital

% de détention

51,00

Nb de parts ou actions

408,00

Naissance : Date

N° Département

Commune

Pays

FRANCE

Adresse : N°

64

Voie

Allée Saint Exupéry

Code Postal

64600

Commune

ANGLET

Pays

FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 1 (1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 1 6

N°SIRET

5 3 3 3 3 6 2 1 0 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ALM PLOMBERIE

ADRESSE (voie)

Centre International d'affaires 24 Boulevard Marcel Dassault

CODE POSTAL

64200

VILLE

BIARRITZ

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Janvier 2017

Editions Informatiques Comptables

N° 2059-G-SD

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A-SD2017

ANNEXE

Désignation de l'entreprise ALM PLOMBERIE

Détail des déductions diverses

Exercice N

Produit d'impôt

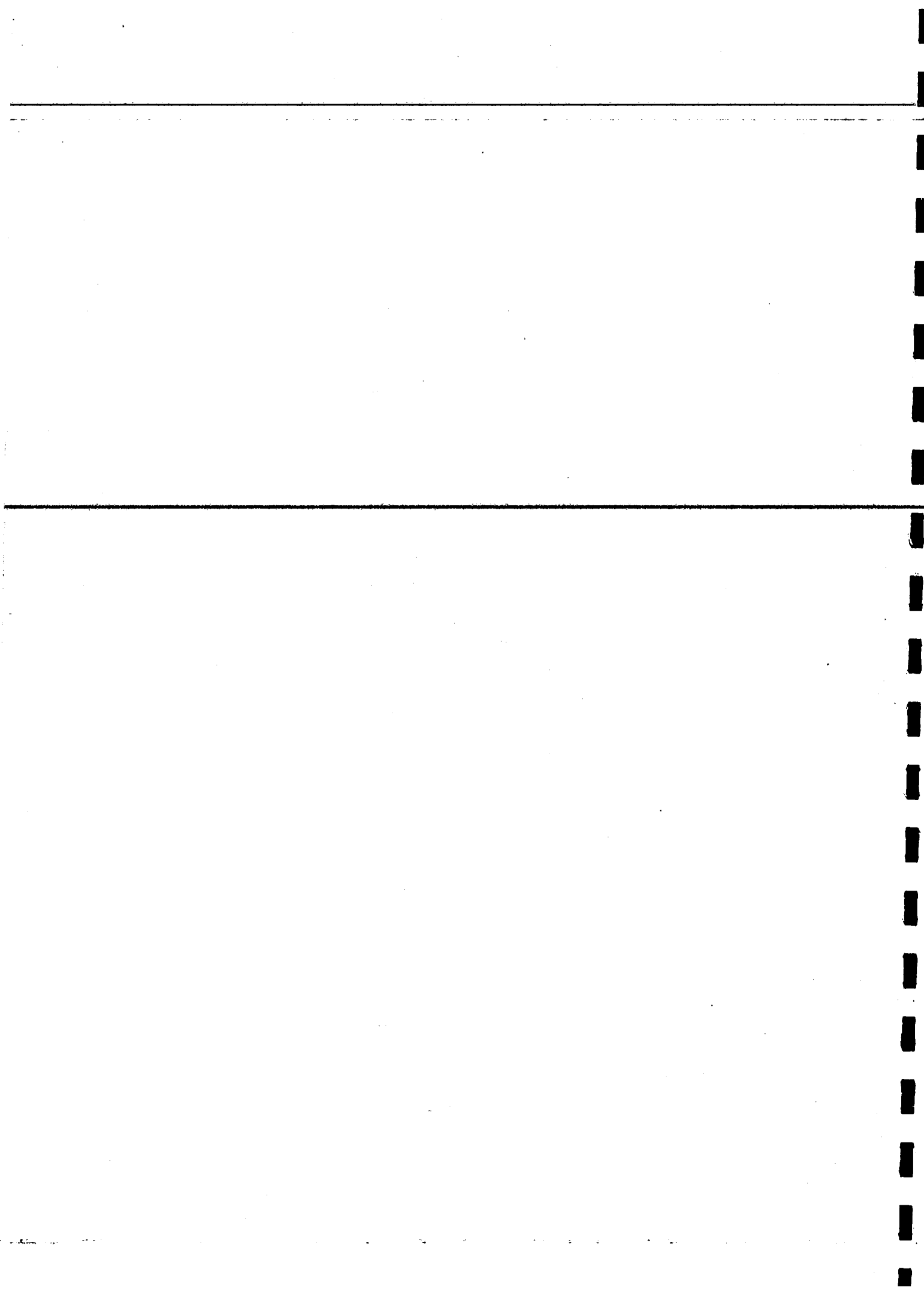
1 583

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

N° 2058-A-SD Editions Informatiques Comptables Janvier 2017

TOTAL

1 583





N° 15252*03



DGFIP N° 2069-RCI-SD 2017

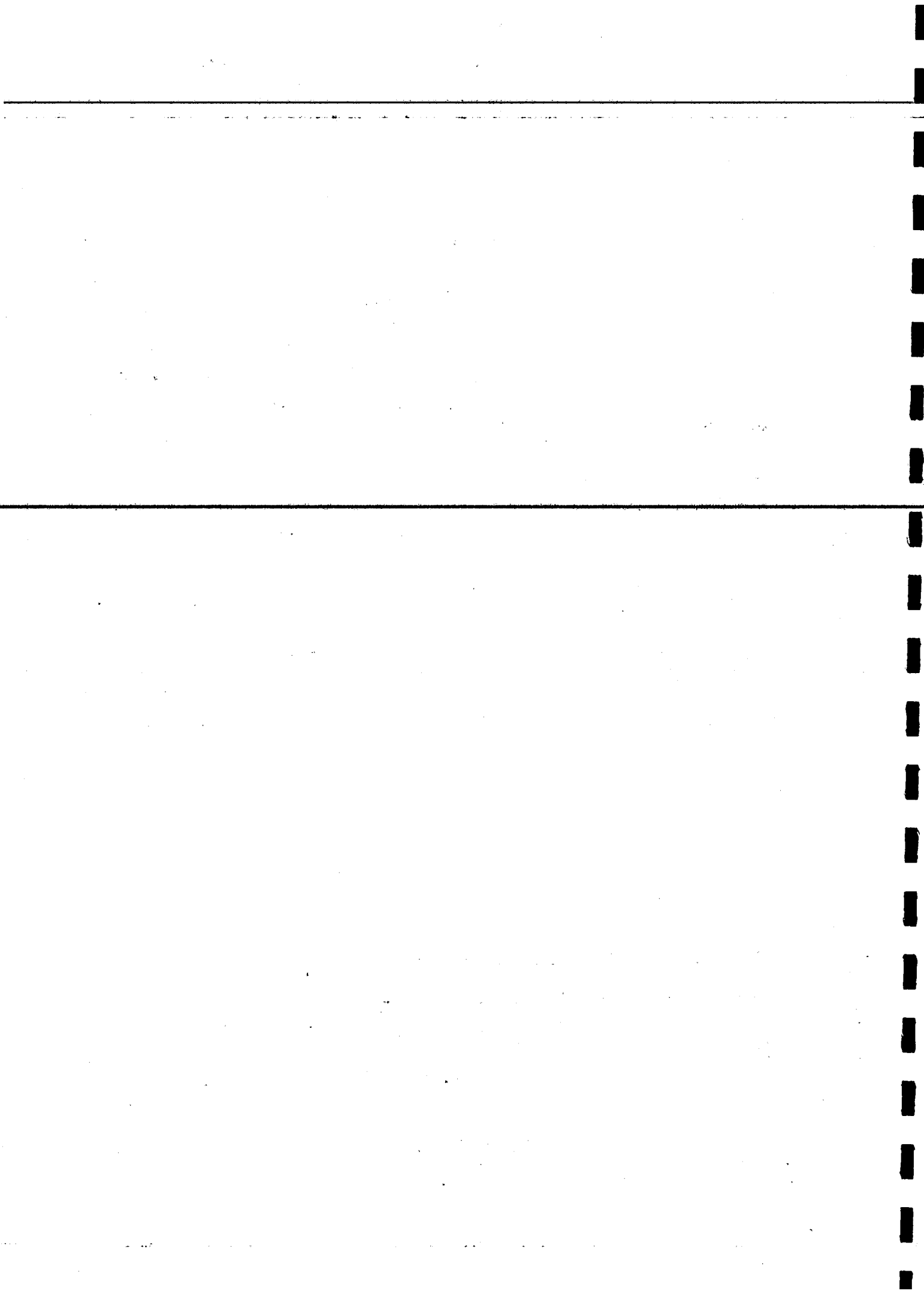
Formulaire
obligatoire**RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT**

La déclaration récapitulative des réductions et crédits d'impôt doit être transmise par voie électronique.

Exercice du 01012016 au 31122016 ou Année :												
Dénomination de l'entreprise : ALM PLOMBERIE									Néant ☐ *			
SIREN de l'entreprise		5	3	3	3	6	2	1	0	PME au sens communautaire	Cocher la case	
Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés										Cocher la case		
Dénomination de la société dont les réductions et crédits d'impôt sont déclarés :												
SIREN de la société déclarante												
Dénomination de la société mère :												
SIREN de la société mère												
I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE (1)												
CREANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES												
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos (article 220 <i>undecies</i> A du CGI)												
CREANCES REPORTABLES												
Réduction d'impôt en faveur du mécénat												
Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen.												
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total [ligne 1 x 6 % ²] + [ligne 2 x 9 % ²] + [[ligne 3 x 6 % ²] + [ligne 4 x 9 % ²]] x 10/90 + ligne 5)										1583		
dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM												
dont montant préfinancé												
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM										1	26386	
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM										2		
Montant des rémunérations (hors DOM) éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévues à l'article L 3141-30 du code du travail										3		
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévues à l'article L 3141-30 du code du travail										4		
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés										5		
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE												
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise												
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés												

(1) Les déclarations spéciales des réductions et crédits d'impôt figurants au I ont été supprimées. Le formulaire n° 2069-RCI-SD constitue le seul support déclaratif de ces réductions et crédits d'impôt.

(2) Taux général de 6 % et taux de 9 % pour les rémunérations versées en 2016 à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'Outre-mer (DOM).



Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres cinématographiques ou audiovisuelles (article 220 <i>sexies</i> du CGI)	
Crédit d'impôt international cinéma et audiovisuel (article 220 <i>quaterdecies</i> du CGI)	
Crédit d'impôt en faveur de l'intéressement	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux et de variétés (article 220 <i>quindecies</i> du CGI)	
II – CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE (3)	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Crédits d'impôt afférents aux valeurs mobilières	
CRÉANCES REPORTABLES	
Crédit d'impôt pour investissement en Corse	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses exposées dans des exploitations situées dans les DOM	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE	
Crédit d'impôt famille	
Crédit d'impôt pour les dépenses de prospection commerciale	
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres phonographiques	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social	

(3) Les crédits d'impôt figurant au II doivent faire l'objet d'une déclaration spéciale distincte du formulaire n° 2069-RCI-SD.



N° 15442*02

N° 2079-CICE-FC-SD
(2017)

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

CRÉDIT D'IMPÔT POUR LA COMPÉTITIVITÉ ET L'EMPLOI
(Article 244 *quater* C du code général des impôts)
Dépenses engagées au titre de l'année civile 2016**FICHE D'AIDE AU CALCUL**

Ce formulaire ne constitue pas une déclaration. Il n'a pas à être transmis spontanément à l'administration. La déclaration des réductions et crédits d'impôt n° 2069-RCI constitue le support déclaratif du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi.

I - CALCUL DU CRÉDIT D'IMPÔT		ANNÉE CIVILE 2016
A - Sur les rémunérations versées hors départements d'outre-mer (DOM)		
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM (<i>reporter le montant cumulé figurant sur le bordereau récapitulatif de cotisation (BRC) ou la déclaration unifiée de cotisations sociales (DUCS) ou la déclaration trimestrielle de salaires (DTS) relatif au dernier mois ou au dernier trimestre de l'année¹, hors rémunérations versées dans les DOM</i>)	1	26386
Montant du crédit d'impôt (<i>ligne 1 x 6 %</i>)	2	1583
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail ² (secteurs du BTP, des transports, des spectacles et des dockers).	3a	
Montant de la majoration prévue pour les employeurs visés à l'article L. 3141-30 du code du travail ((<i>ligne 3a x 6 %</i>) x 10/90)	3b	
Montant du crédit d'impôt majoré (<i>ligne 2 + ligne 3b</i>)	4	1583
B - Sur les rémunérations versées dans les DOM		
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer	5	
Montant du crédit d'impôt sur rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer (<i>ligne 5 x 9 %</i>) ³	6	
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail «(secteurs du BTP, des transports, des spectacles et des dockers).	7a	
Montant de la majoration prévue pour les employeurs visés à l'article L. 3141-30 du code du travail ((<i>ligne 7a x 9 %</i>) x 10/90)	7b	
Montant du crédit d'impôt majoré sur rémunération versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer (<i>ligne 6 + ligne 7b</i>)	8	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (<i>reporter le montant indiqué ligne 12</i>)	9	
Montant total du crédit d'impôt (<i>ligne 2 ou ligne 4 + ligne 6 ou ligne 8 + ligne 9</i>)	10	1583
Dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer	11	

¹ Les entreprises éligibles au CICE sont tenues de s'acquitter de leurs obligations déclaratives à la fois auprès des organismes collecteurs des cotisations sociales et auprès de l'administration fiscale.

² Cf. § 55 du BOI-BIC-RICI-10-150-20

³ Pour des rémunérations versées en 2016 à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer, le taux est fixé à 9 %

⁴ Cf. § 55 du BOI-BIC-RICI-10-150-20

II - CADRE À SERVIR PAR LES ENTREPRISES DÉCLARANTES QUI DÉTIENNENT DES PARTICIPATIONS DANS DES SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS NON SOUMIS À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Nom et adresse des sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN	Montant total du crédit d'impôt ①	Montant de la créance « en germe » cédée (préfinancement) ②	% de droits détenus dans la société ③	Quote-part du crédit d'impôt (①-②) x ③
TOTAL				12

III - CADRE À SERVIR POUR LA RÉPARTITION DU CRÉDIT D'IMPÔT ENTRE LES ASSOCIÉS MEMBRES DE SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS NON SOUMIS À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Nom et adresse des associés membres de sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN (pour les entreprises)	Montant total du crédit d'impôt ①	Montant de la créance « en germe » cédée (préfinancement) ②	% de droits détenus dans la société ③	Quote-part du crédit d'impôt (①-②) x ③
TOTAL				

IV - UTILISATION DE LA CRÉANCE

IV-1. Détermination du montant du crédit d'impôt disponible pour l'entreprise (sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés et les entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu) :

Cas général		
Montant du crédit d'impôt (hors quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) (report de la ligne 2 ou 4 + ligne 6 ou 8)	13	1583
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement ⁵	14	
Montant du crédit d'impôt disponible Reporter en ligne 15 : - le résultat du calcul (ligne 13 - ligne 14) s'il est positif ; - zéro si le résultat du calcul (ligne 13 - ligne 14) est négatif ou égal à zéro.	15	1583
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) (ligne 12 du cadre II + ligne 15)	16	1583

Cas particulier des sociétés relevant du régime de groupe (à compléter exclusivement par la société mère)		
Montant total du crédit d'impôt du groupe (totalisation de l'ensemble des montants de CICE des sociétés du groupe)	17	
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement ³	18	
Montant du crédit d'impôt disponible Reporter en ligne 19 : - le résultat du calcul (ligne 17 - ligne 18) s'il est positif ; - zéro si le résultat du calcul (ligne 17 - ligne 18) est négatif ou égal à zéro.	19	
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation des entreprises dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) [(totalisation de la ligne 12 de l'ensemble des déclarations du groupe) + ligne 19]	20	

⁵ Il convient de porter le montant total de la créance cédée, et non le montant de l'avance reçue.

IV-2. Entreprises à l'impôt sur les sociétés :

Montant imputé sur l'impôt sur les sociétés (dans la limite du montant de l'impôt dû et du crédit d'impôt déterminé ligne 16 ou ligne 20)	21	1021
Montant restant à imputer sur l'impôt éventuellement dû des 3 années suivantes (cas général) ou dont la restitution (cas particuliers des entreprises nouvelles, jeunes entreprises innovantes, PME au sens communautaire et entreprises en procédure collective) est à demander à partir du formulaire n° 2573-SD	22	562

- Pour les sociétés hors régime de groupe :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et ceux déterminés lignes 10 et 14 sur le relevé de solde n° 2572-SD.

- Pour la société mère d'un groupe de sociétés :

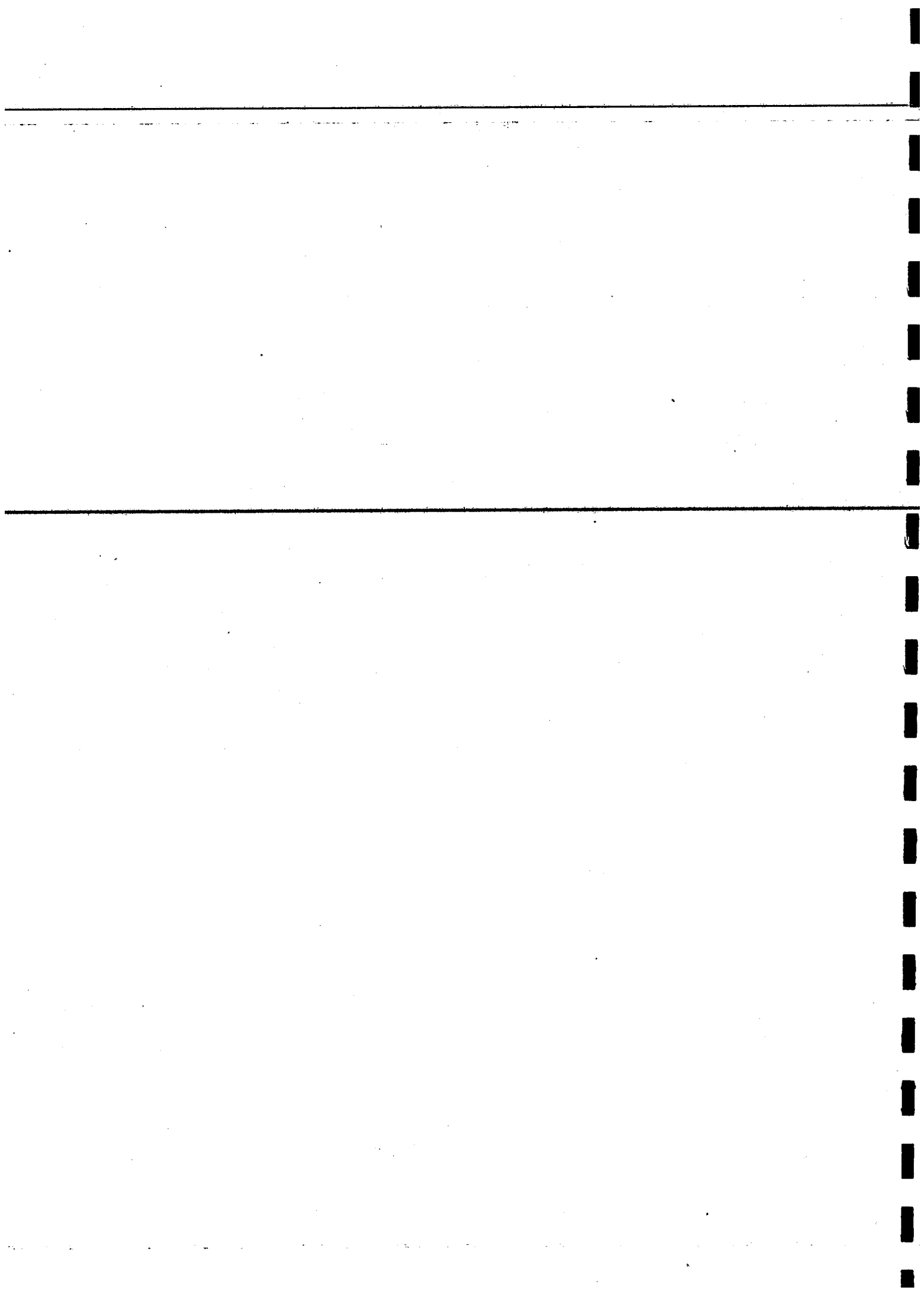
Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et ceux déterminés lignes 17 et 18 sur le relevé de solde n° 2572-SD.

- Pour les sociétés filiales d'un groupe de sociétés :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD.

IV-3. Entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu : les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et celui du crédit d'impôt disponible déterminé ligne 16 dans la partie réductions et crédits d'impôt de la déclaration de revenus n° 2042-C-PRO (case 8TL ou 8UW).

Les demandes de restitution anticipées ou à l'issue de la période d'imputation du crédit d'impôt non imputé sur l'impôt sur les sociétés sont formulées sur l'imprimé n°2573-SD par voie dématérialisée (procédure EDI ou EFi) ou sur l'imprimé n°2573-SD disponible sur le portail fiscal www.impots.gouv.fr.

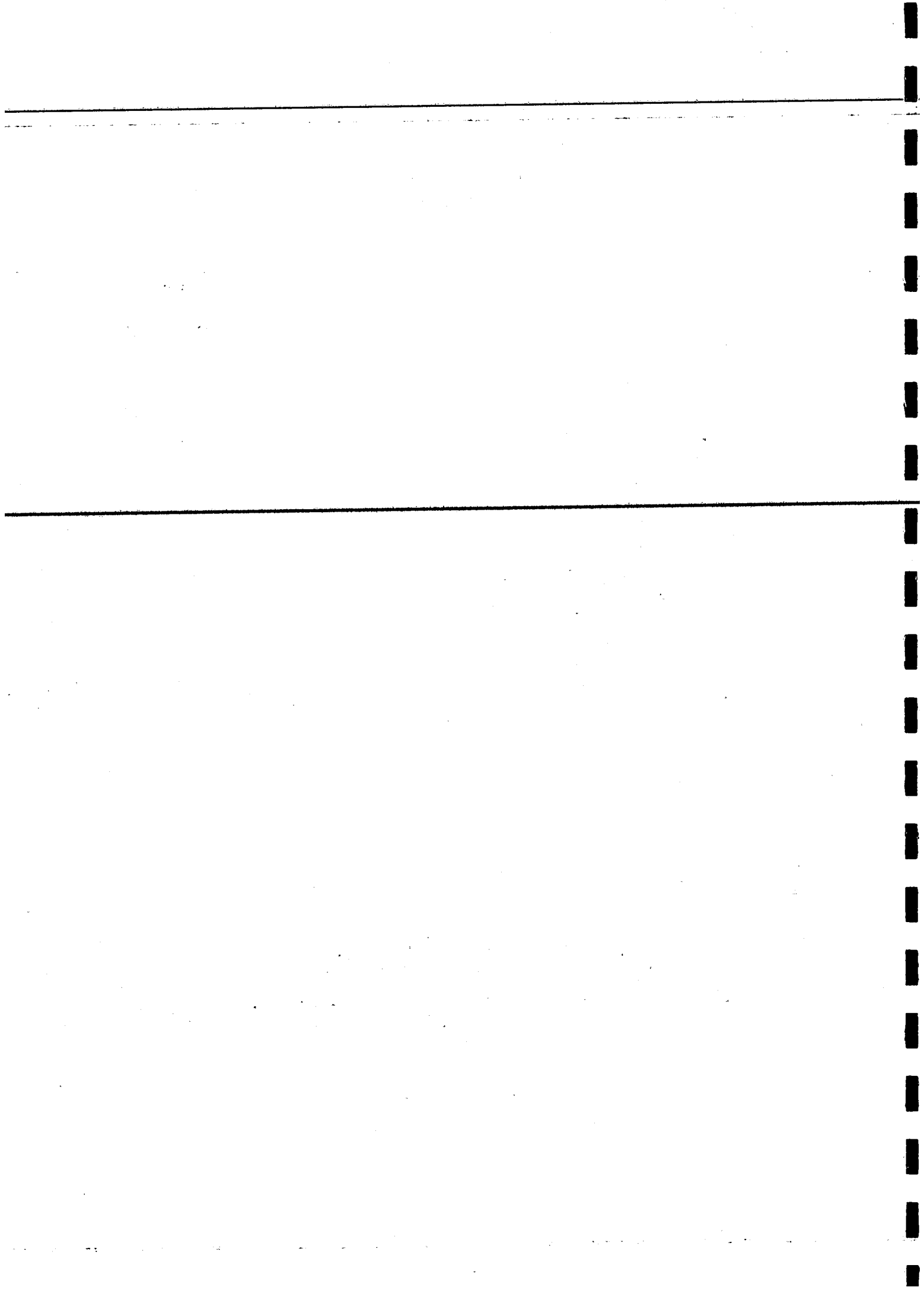


TAUX REDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
DETERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX REDUIT
(article 219-I-b du CGI ; article 46 quater-0ZZ bis A de l'annexe III)

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ		
Désignation de la société et adresse de son principal établissement	N° de SIRET du principal établissement	Code APE
	53333621000018	4322A
ALM PLOMBERIE Centre International d'affaires 24 Boulevard Marcel Dassault 64200 BIARRITZ	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	

I. RESULTATS DE L'EXERCICE		€
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058 A, ligne XI ou tableau 2033 B, ligne 352)	6808
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059 A, total colonne II ou tableau 2033 C, ligne 596)	
c	Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice (tableau 2058 A, lignes XL et XM ou tableau 2033 B, lignes 360 et 368)	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058 A, ligne WV	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au I de l'article 39 terdecies du CGI (tableau 2059 A, ligne 17 ou tableau 2033 C, ligne 593)	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058 A, lignes WW et XB)	

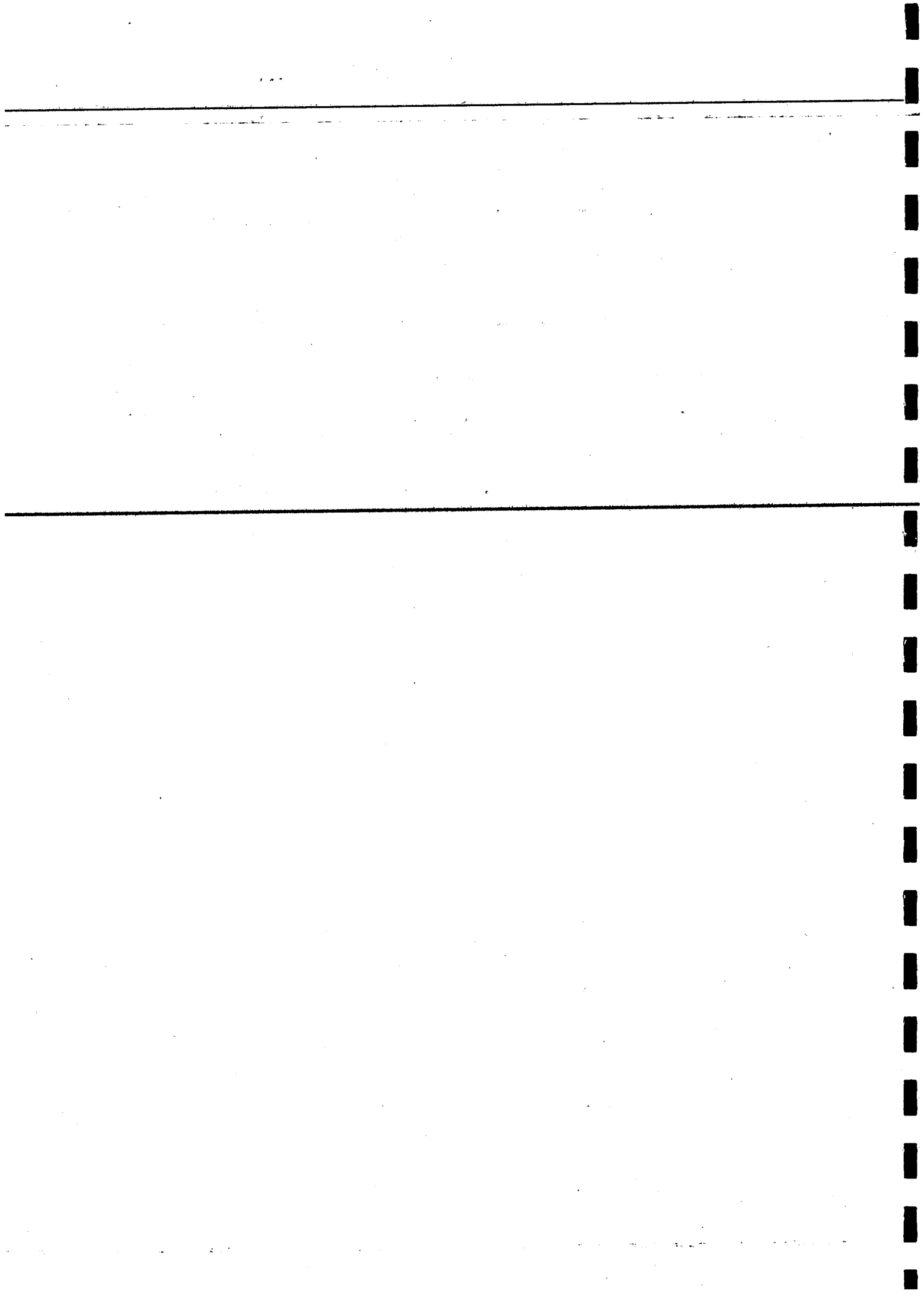
II. BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX REDUIT		
g	Montant maximum éligible au taux réduit : 38 120 € x durée de l'exercice	38120
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	6808
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au I de l'article 39 terdecies du CGI	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au I de l'article 39 terdecies du CGI	
	Total lignes h à k à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065	6808
l	III. BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX NORMAL (Total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065)	
m	IV. PLUS-VALUE NETTE A LONG TERME SOUMISE AU TAUX de 19% (Total des lignes (d-j-k) à reporter cadre C-2 de l'imprimé n°2065)	



TAUX REDUIT D'IMPOT SUR LES SOCIETES
REPARTITION DU CAPITAL

IDENTIFICATION DE LA SOCIETE		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET du principal établissement	Code APE
	53333621000018	4322A
ALM PLOMBERIE Centre International d'affaires 24 Boulevard Marcel Dassault 64200 BIARRITZ	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	

En application de l'art. 219 Ib du CGI nous avons soumis une part de notre bénéfice au taux réduit de 15%.
L'annexe demandée à l'art. 46 quater OZZ bis A de l'annexe III est à néant : notre capital n'est détenu que par des personnes physiques.



ALM PLOMBERIE

Plomberie Chauffage
24 Boulevard Marcel Dassault

64200 BIARRITZ

Comptes annuels au 31/12/2016

Siret : 53333621000018

Code APE : 4322A



Sommaire

DESIGNATION	PAGES
Documents de synthèse	
Bilan	3
Compte de résultat	7
Soldes intermédiaires de gestion	12
Détail des postes	
Actif	16
Immobilisations	16
Créances	16
Divers	17
Comptes de régularisation actif	17
Passif	17
Capitaux propres	17
Dettes	17
Compte de résultat	18
Produits d'exploitation	18
Charges d'exploitation	18
Produits financiers	20
Charges exceptionnelles	20
Impôt sur les bénéfices	21



Documents de synthèse



BILAN ACTIF

			Exercice N, clos le :		31/12/2016	31/12/2015
			Brut 1	Amortissements dépréciations 2	Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires				
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains				
		Constructions				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 943	3 195	1 748	2 737
		Autres immobilisations corporelles	833	313	520	687
		Immobilisations en-cours				
		Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations (méthode de mise en équival.)				
		Autres participations				
		Créances rattachées à des participations				
		T.I.A.P				
		Autres titres immobilisés	170		170	170
		Prêts				
Autres immobilisations financières	482		482	482		
Total (II)			6 428	3 507	2 921	4 076
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements				
		En-cours de production de biens				
		En-cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
		Avances et acomptes versés				
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)	57 593		57 593	26 570
		Autres créances (3)	26 635		26 635	21 282
		Capital souscrit et appelé, non versé				
	DIVERS	V.M.P (dont actions propres :)				
Instruments de trésorerie						
Disponibilités		11 361		11 361	18 690	
COMPTES DE RÉGULARISATION	Charges constatées d'avance (3)		156		156	156
	Total (III)		95 745		95 745	66 699
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement d'obligations (V)					
	Ecarts de conversion actif (VI)					
	TOTAL GENERAL (I à VI)		102 174	3 507	98 666	70 775
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) part-d'1 an Immo. fin. nettes		(3) Part à + 1 an	
Clause de réserve de propriété Immobilisations :			Stocks :		Créances :	



BILAN PASSIF

		31/12/2016	31/12/2015
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (Dont versé : 8 000)	8 000	8 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
	Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence :)		
	Réserve légale (3)	800	783
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées (3) (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours)		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants)	20 228	14 871
	Report à nouveau		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	7 370	5 374
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total (I)		36 398	29 028
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total (II)			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total (III)		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs)	8 672	7 812
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 428	10 246
	Dettes fiscales et sociales	30 912	22 109
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	1 255	1 579
Comptes régul.	Instruments de trésorerie		
	Produits constatés d'avance (4)		
Total (IV)		62 268	41 746
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL GENERAL (I à V)		98 666	70 775
Renvois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital		
	(2) Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)		
	Ecart de réévaluation libre		
	Réserve de réévaluation (1976)		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	62 268	41 746
	(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP		



BILAN ACTIF DETAILLE

	31/12/2016	31/12/2015	Variation (1) - (2)
Capital souscrit non appelé (I)			
ACTIF IMMOBILISÉ			
<u>Immobilisations incorporelles</u>			
<u>Immobilisations corporelles</u>			
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 748	2 737	-989
Matériel industriel	4 943	4 943	0
Amortissement matériel et outillage	-3 195	-2 206	-989
Autres immobilisations corporelles	520	687	-167
Matériel de bureau et matériel info	833	833	0
Amortissement Matériel Bureau Infor	-313	-146	-167
<u>Immobilisations financières</u>			
Autres titres immobilisés	170	170	0
Parts sociales BPRP	170	170	0
Autres immobilisations financières	482	482	0
Dépôts et cautionnements versés	482	482	0
Total (II)	2 921	4 076	-1 155
ACTIF CIRCULANT			
<u>Stocks</u>			
Avances et acomptes versés			
<u>Créances</u>			
Clients et comptes rattachés	57 593	26 570	31 023
Clients	57 593	26 570	31 023
Autres créances	26 635	21 282	5 353
Fournisseurs débiteurs	900	10	890
CICE	791		791
CICE	562	791	-229
TVA à décaisser	773	773	0
TVA sur immobilisations	167	167	0
TVA sur autres biens et services 19	189	16 172	-15 983
TVA sur autres biens et services 20	130		130
Crédit de TVA à reporter	23 085	2 902	20 183
TVA collectée 20 % débits		304	-304
TVA collectée 5,5 % débits		125	-125
Taxes sur le chiffre d'affaires sur	38	38	0
<u>Divers</u>			
Disponibilités	11 361	18 690	-7 329
Banque principale	11 361	18 690	-7 329
COMPTES DE RÉGULARISATION			
Charges constatées d'avance	156	156	0
Charges constatées d'avance	156	156	0
Total (III)	95 745	66 699	29 047
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)			
Primes de remboursement d'obligations (V)			
Ecarts de conversion actif (VI)			
TOTAL GENERAL (I À VI)	98 666	70 775	27 892



BILAN PASSIF DETAILLE

	31/12/2016	31/12/2015	Variation (1) - (2)
CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou individuel	8 000	8 000	0
Capital appelé, versé	8 000	8 000	0
Réserve légale	800	783	17
Réserve légale	800	783	17
Autres réserves	20 228	14 871	5 357
Autres réserves	20 228	14 871	5 357
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	7 370	5 374	1 996
Total (I)	36 398	29 028	7 370
AUTRES FONDS PROPRES			
Total (II)			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Total (III)			
DETTES			
Emprunts et dettes financières divers	8 672	7 812	860
Associés - Comptes courants		5 000	-5 000
Compte courant M Morat	8 672	2 812	5 860
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 428	10 246	11 182
Fournisseurs	21 198	10 016	11 182
Fournisseurs, fact non parvenues	230	230	0
Dettes fiscales et sociales	30 912	22 109	8 803
<i>Personnel et comptes rattachés</i>	<i>4 743</i>		<i>4 743</i>
Personnel - Rémunérations dues	4 743		4 743
<i>Sécurité sociale et autres organismes</i>	<i>10 657</i>	<i>5 441</i>	<i>5 215</i>
Sécurité sociale	5 829	2 456	3 373
Caisse congés payés	4 206	1 056	3 150
Caisse Pro Btp	456	1 764	-1 308
Taxe apprentissage	165	165	0
<i>Etat et autres collectivités publiques</i>	<i>15 513</i>	<i>16 668</i>	<i>-1 155</i>
Etat - Impôts sur les bénéfices	501	501	0
TVA collectée 20 % débits	2 272		2 272
TVA collectée 5,5 % débits	1 030		1 030
TVA Collectée 10% débits	11 709	14 907	-3 198
TVA collectée 20% encaissements		1 135	-1 135
TVA collectée 5,5 % encaissements		124	-124
Autres dettes	1 255	1 579	-323
Clients créditeurs	1 177	1 579	-402
Compte d'attente	79		79
COMPTES DE RÉGULARISATION			
Total (IV)	62 268	41 746	20 521
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL GENERAL (I À V)	98 666	70 775	27 892



COMPTE DE RESULTAT

				31/12/2016	31/12/2015	
Nombre de mois de la période				12	12	
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 - France	2 - Exportation	Total	Total
	Ventes de marchandises		131 672		131 672	128 284
	Production vendue	biens				
		services				
	CHIFFRE D'AFFAIRES NET (14)		131 672		131 672	128 284
	Production stockée					
	Production immobilisée					
	Subventions d'exploitation					
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)						
Autres produits (1) (11)						
Total des produits d'exploitation (2) (I)				131 672	128 284	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)			573		
	Variation de stock (marchandises)					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y c. droits de douane)			49 874	60 066	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)			28 383	22 791	
	Impôts, taxes et versements assimilés			4	412	
	Salaires et traitements			26 386	29 710	
	Charges sociales (10)			16 909	7 836	
	Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 155	1 135	
	Dotations aux dépréciations sur immobilisations					
	Dotations aux dépréciations sur actif circulant					
	Dotations aux provisions					
	Autres charges (12)					
Total des charges d'exploitation (4) (II)				123 284	121 950	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				8 388	6 334	
OPERATIONS EN COMMUN	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			3	3	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges					
	Différences positives de change					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total des produits financiers (V)				3	3	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions					
	Intérêts et charges assimilées (6)					
	Différences négatives de change					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)						
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)				3	3	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)				8 391	6 338	



COMPTE DE RESULTAT

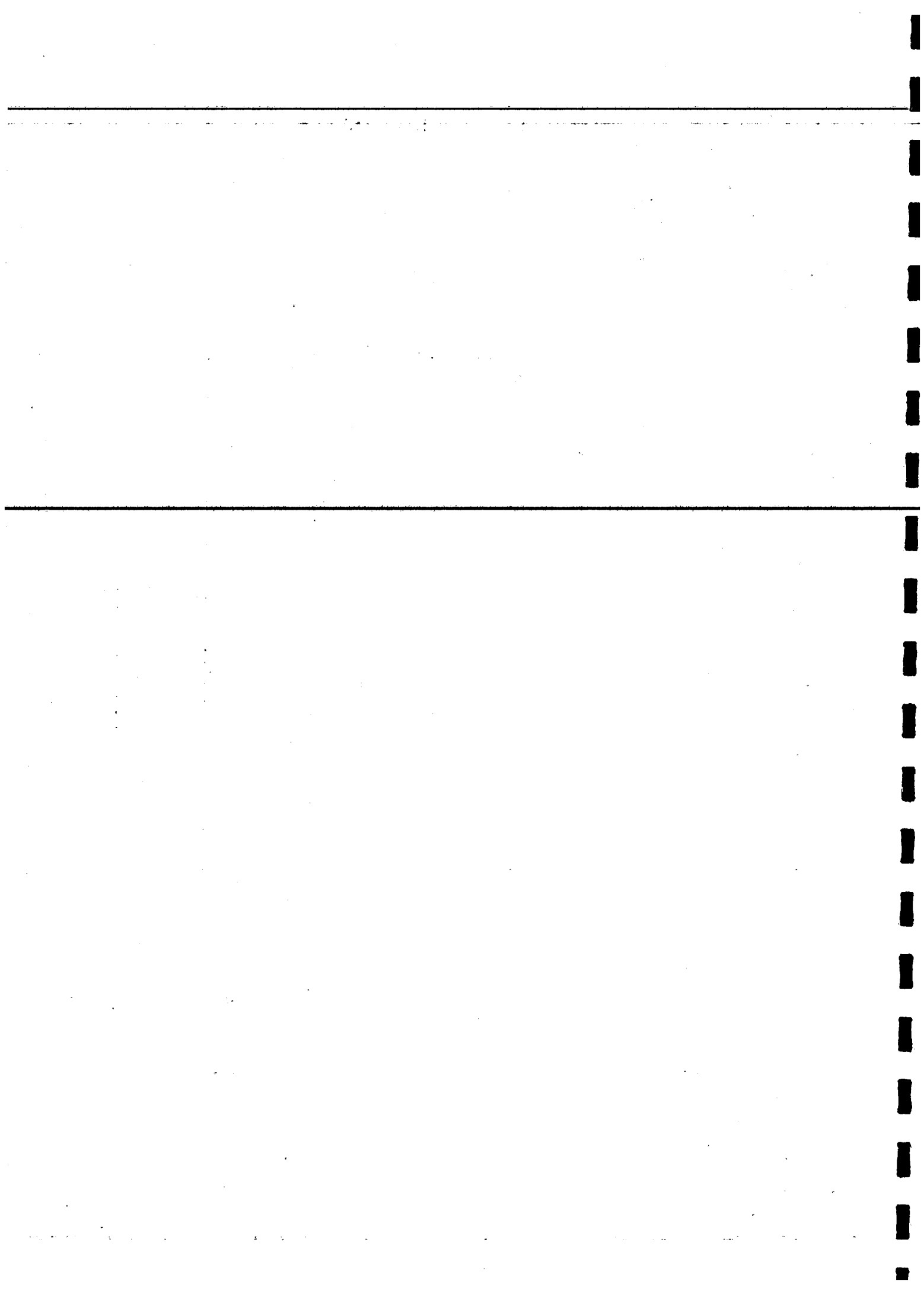
		31/12/2016	31/12/2015
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels (VII)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		276
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
	Total des charges exceptionnelles (VIII)		276
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			-276
	Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
	Impôts sur les bénéfices (X)	1 021	687
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)		131 675	128 288
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)		124 305	122 913
5 - BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges) (15)		7 370	5 374

Renvois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		
	(2)	Dont	- Produits de locations immobilières	
			- Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier	2 750
			- Crédit-bail immobilier	6 168
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		
	(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		
	(9)	Dont transferts de charges		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		
	(13)	Dont primes et cotisations complém. obligatoires		
	(14)	Chiffre d'affaires en Euros et centimes	131 672,07	128 284,42
	(15)	Résultat en Euros et centimes	7 370,10	5 374,18



COMPTE DE RESULTAT DETAILLE

	31/12/2016	31/12/2015	Variation (1) - (2)
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Production de services vendue France	131 672	128 284	3 388
Travaux à 10%	44 124	81 872	-37 748
Prestations à 20%	15 127	5 676	9 451
Travaux en autoliquidation TVA exo	53 682	40 737	12 945
Travaux, prestations à 5.5%	18 739		18 739
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	131 672	128 284	3 388
Total des produits d'exploitation (I)	131 672	128 284	3 388
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	573		573
Achat accessoires plomberie revente	573		573
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y c. droits de douane)	49 874	60 066	-10 193
Achats plomberie	49 874	60 017	-10 143
Fournitures consommables		50	-50
Autres achats et charges externes	28 383	22 791	5 592
Achats d'études et prestations de services	419		419
Certificat de conformité	419		419
Achats non stockés de matières et fournitures	3 549	4 407	-858
Achats Gaz	145	268	-123
Achats carburant	3 404	3 894	-490
Achats vêtements de travail		245	-245
Sous traitance générale	2 830	300	2 530
Sous-traitance générale	2 830	300	2 530
Redevances de crédit bail	2 750	6 168	-3 418
Natixis Leasing	2 750	6 168	-3 418
Locations	554	554	0
Locations	138	138	0
Autres locations	415	415	0
Entretien et réparations	285	685	-399
Entretien véhicule	285	685	-399
Primes d'assurance	2 472	2 540	-67
Primes d'assurance		462	-462
Primes d'assurances	2 472	2 078	395
Divers		1 106	-1 106
Documentation générale		1 106	-1 106
Personnel extérieur à l'entreprise	8 144		8 144
Personnel extérieur à l'entreprise	8 144		8 144
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	2 419	1 654	765
Honoraires Expert Comptable	1 759	1 654	105
Services extérieurs divers	660		660
Publicité, publications, relations publiques	319	900	-581
Dons courants, pourboires	319	900	-581
Déplacements, missions et réceptions	3 563	3 291	272
Déplacements, missions et réception	211		211
Voyages et déplacements	1 100	3 291	-2 191





COMPTE DE RESULTAT DETAILLE

	31/12/2016	31/12/2015	Variation (1) - (2)
Frais de missions	2 251		2 251
Frais postaux et de télécommunications	410	455	-45
Frais postaux et frais de télécommu	38		38
Frais de téléphone	372	419	-47
Affranchissements		36	-36
Services bancaires et assimilés	668	732	-65
Services bancaires et assimilés	668	732	-65
Impôts, taxes et versements assimilés	4	412	-407
Taxe Apprentissage		-2	2
Taxe formation professionnelle		-159	159
Autres impôts, taxes et versements	4		4
CFE		573	-573
Salaires et traitements	26 386	29 710	-3 324
Salaires	26 386	24 637	1 749
Congés payés		5 074	-5 074
Charges sociales	16 909	7 836	9 073
Cotisations à l'URSSAF	9 985	6 068	3 917
Cotisations aux mutuelles	876	1 135	-259
Cotisations aux caisses de retraite	7 398	2 111	5 287
Médecine du travail, pharmacie	233		233
CICE	-1 583	-1 478	-105
Dotations aux amortissements sur immobilisations	1 155	1 135	20
Dotations aux amort. immobilisation	1 155	1 135	20
Total des charges d'exploitation (II)	123 284	121 950	1 334
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	8 388	6 334	2 054
OPERATIONS EN COMMUN			
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			
PRODUITS FINANCIERS			
Autres intérêts et produits assimilés	3	3	0
Produits financiers participations	3		3
Autres produits financiers		3	-3
Total des produits financiers (V)	3	3	0
CHARGES FINANCIERES			
Total des charges financières (VI)			
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)	3	3	0
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	8 391	6 338	2 054
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Total des produits exceptionnels (VII)			
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		276	-276
Pertes sur exercice antérieur		276	-276
Total des charges exceptionnelles (VIII)		276	-276
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		-276	276



COMPTE DE RESULTAT DETAILLE

	31/12/2016	31/12/2015	Variation (1) - (2)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)	1 021	687	334
Impôts sur bénéfices	1 021	687	334
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	131 675	128 288	3 387
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	124 305	122 913	1 392
5 - BENEFICE OU PERTE (TOTAL DES PRODUITS - TOTAL DES CHARGES)	7 370	5 374	1 996



SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Désignation	31/12/2016		31/12/2015		Variation (1) - (2)	% de variation (1) - (2)
		Montant	%	Montant	%		
+	Ventes de marchandises						
+	Production vendue	131 672	100,00	128 284	100,00	3 388	2,64
	CHIFFRE D'AFFAIRES	131 672	100,00	128 284	100,00	3 388	2,64
+	Production stockée						
+	Production immobilisée						
	ACTIVITÉ	131 672	100,00	128 284	100,00	3 388	2,64
-	Achats consommés	50 447	38,31	60 066	46,82	-9 619	-16,01
	MARGE BRUTE	81 225	61,69	68 218	53,18	13 007	19,07

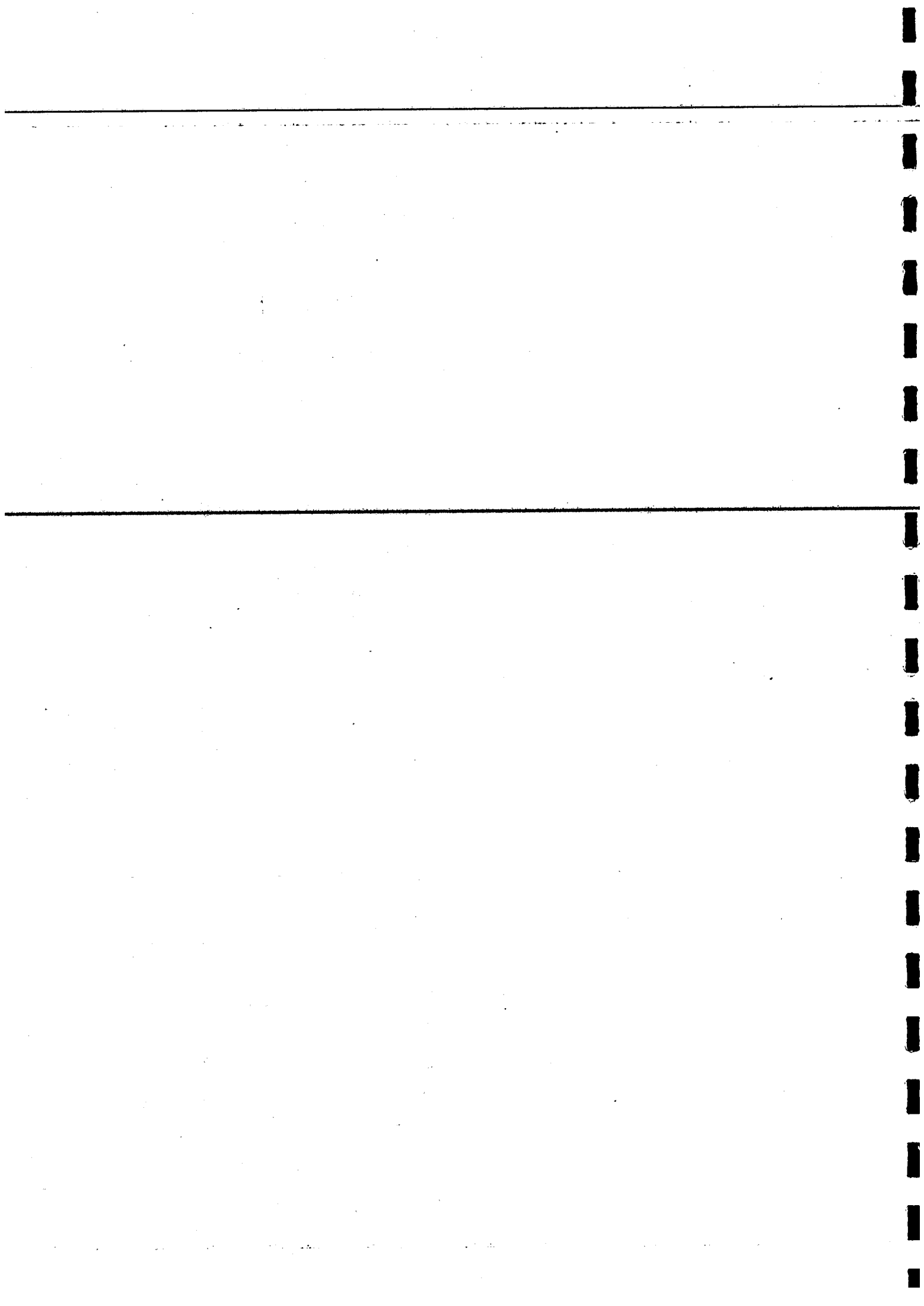
	MARGE BRUTE	81 225	61,69	68 218	53,18	13 007	19,07
-	Autres achats et charges externes	28 383	21,56	22 791	17,77	5 592	24,54
	VALEUR AJOUTÉE	52 842	40,13	45 427	35,41	7 415	16,32
+	Subventions d'exploitation						
-	Impôts, taxes et versements assimilés	4		412	0,32	-407	-98,93
-	Charges de personnel	43 295	32,88	37 546	29,27	5 748	15,31
	EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	9 543	7,25	7 469	5,82	2 074	27,77
+	Reprises prov. et transferts de charges						
+	Autres produits d'exploitation						
-	Dotations aux amortissements et provisions	1 155	0,88	1 135	0,88	20	1,80
-	Autres charges d'exploitation						
	RÉSULTAT D'EXPLOITATION	8 388	6,37	6 334	4,94	2 054	32,42
+	Bénéfice attribué ou perte transférée						
-	Perte supportée ou bénéfice transféré						
+	Produits financiers	3		3		0	-7,17
-	Charges financières						
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	8 391	6,37	6 338	4,94	2 054	32,40
+	Produits exceptionnels						
-	Charges exceptionnelles			276	0,22	-276	-100,00
-	Participation des salariés						
-	Impôts sur les bénéfices	1 021	0,78	687	0,54	334	48,62
	RÉSULTAT NET	7 370	5,60	5 374	4,19	1 996	37,14



SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION DETAILLES

	Désignation	31/12/2016		31/12/2015		Variation (1) - (2)	% de variation (1) - (2)
		Montant	%	Montant	%		
+	Production vendue	131 672	100,00	128 284	100,00	3 388	2,64
	Travaux à 10%	44 124	33,51	81 872	63,82	-37 748	-46,11
	Prestations à 20%	15 127	11,49	5 676	4,42	9 451	166,51
	Travaux en autoliquidation TVA exo	53 682	40,77	40 737	31,75	12 945	31,78
	Travaux, prestations à 5.5%	18 739	14,23			18 739	
	CHIFFRE D'AFFAIRES	131 672	100,00	128 284	100,00	3 388	2,64
	ACTIVITÉ	131 672	100,00	128 284	100,00	3 388	2,64
-	Achats consommés	50 447	38,31	60 066	46,82	-9 619	-16,01
	Achats plomberie	49 874	37,88	60 017	46,78	-10 143	-16,90
	Fournitures consommables			50	0,04	-50	-100,00
	Achat accessoires plomberie revente	573	0,44			573	
	MARGE BRUTE	81 225	61,69	68 218	53,18	13 007	19,07

	MARGE BRUTE	81 225	61,69	68 218	53,18	13 007	19,07
-	Autres achats et charges externes	28 383	21,56	22 791	17,77	5 592	24,54
	Certificat de conformité	419	0,32			419	
	Achats Gaz	145	0,11	268	0,21	-123	-46,02
	Achats carburant	3 404	2,59	3 894	3,04	-490	-12,57
	Achats vêtements de travail			245	0,19	-245	-100,00
	Sous-traitance générale	2 830	2,15	300	0,23	2 530	843,33
	Natixis Leasing	2 750	2,09	6 168	4,81	-3 418	-55,42
	Locations	138	0,11	138	0,11	0	
	Autres locations	415	0,32	415	0,32	0	
	Entretien véhicule	285	0,22	685	0,53	-399	-58,31
	Primes d'assurance			462	0,36	-462	-100,00
	Primes d'assurances	2 472	1,88	2 078	1,62	395	18,99
	Documentation générale			1 106	0,86	-1 106	-100,00
	Personnel extérieur à l'entreprise	8 144	6,19			8 144	
	Honoraires Expert Comptable	1 759	1,34	1 654	1,29	105	6,35
	Services extérieurs divers	660	0,50			660	
	Dons courants, pourboires	319	0,24	900	0,70	-581	-64,54
	Déplacements, missions et réception	211	0,16			211	
	Voyages et déplacements	1 100	0,84	3 291	2,57	-2 191	-66,57
	Frais de missions	2 251	1,71			2 251	
	Frais postaux et frais de télécommu	38	0,03			38	
	Frais de téléphone	372	0,28	419	0,33	-47	-11,21
	Affranchissements			36	0,03	-36	-100,00
	Services bancaires et assimilés	668	0,51	732	0,57	-65	-8,82
	VALEUR AJOUTÉE	52 842	40,13	45 427	35,41	7 415	16,32
-	Impôts, taxes et versements assimilés	4		412	0,32	-407	-98,93
	Taxe Apprentissage			-2		2	-100,00



**SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION DETAILLES**

	Désignation	31/12/2016		31/12/2015		Variation (1) - (2)	% de variation (1) - (2)
		Montant	%	Montant	%		
	Taxe formation professionnelle			-159	-0,12	159	-100,00
	Autres impôts, taxes et versements	4				4	
	CFE			573	0,45	-573	-100,00
-	Charges de personnel	43 295	32,88	37 546	29,27	5 748	15,31
	Salaires	26 386	20,04	24 637	19,20	1 749	7,10
	Congés payés			5 074	3,95	-5 074	-100,00
	Cotisations à l'URSSAF	9 985	7,58	6 068	4,73	3 917	64,56
	Cotisations aux mutuelles	876	0,67	1 135	0,88	-259	-22,82
	Cotisations aux caisses de retraite	7 398	5,62	2 111	1,65	5 287	250,43
	Médecine du travail, pharmacie	233	0,18			233	
	CICE	-1 583	-1,20	-1 478	-1,15	-105	7,10
	EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	9 543	7,25	7 469	5,82	2 074	27,77
-	Dotations aux amortissements et provisions	1 155	0,88	1 135	0,88	20	1,80
	Dotations aux amort. immobilisation	1 155	0,88	1 135	0,88	20	1,80
	RÉSULTAT D'EXPLOITATION	8 388	6,37	6 334	4,94	2 054	32,42
+	Produits financiers	3		3		0	-7,17
	Produits financiers participations	3				3	
	Autres produits financiers			3		-3	-100,00
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	8 391	6,37	6 338	4,94	2 054	32,40
-	Charges exceptionnelles			276	0,22	-276	-100,00
	Pertes sur exercice antérieur			276	0,22	-276	-100,00
-	Impôts sur les bénéfices	1 021	0,78	687	0,54	334	48,62
	Impôts sur bénéfices	1 021	0,78	687	0,54	334	48,62
	RÉSULTAT NET	7 370	5,60	5 374	4,19	1 996	37,14



Détail des postes



Immobilisations

N° compte	Désignation	31/12/2016	31/12/2015
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATÉRIEL ET OUTILLAGE			
2154	Matériel industriel	4 943	4 943
28154	Amortissement matériel et outillage	-3 195	-2 206
Total		1 748	2 737
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
2183	Matériel de bureau et matériel info	833	833
28183	Amortissement Matériel Bureau Infor	-313	-146
Total		520	687
AUTRES TITRES IMMOBILISÉS			
2711	Parts sociales BPRP	170	170
Total		170	170
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
275	Dépôts et cautionnements versés	482	482
Total		482	482
Total Immobilisations		2 921	4 076

Créances

N° compte	Désignation	31/12/2016	31/12/2015
CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS			
411	Clients	57 593	26 570
Total		57 593	26 570
AUTRES CRÉANCES			
401	Fournisseurs débiteurs	900	10
44451	CICE	791	
444510	CICE	562	791
44551	TVA à décaisser	773	773
44562	TVA sur immobilisations	167	167
445661	TVA sur autres biens et services 19	189	16 172
4456611	TVA sur autres biens et services 20	130	
44567	Crédit de TVA à reporter	23 085	2 902
445711	TVA collectée 20 % débits		304
445712	TVA collectée 5,5 % débits		125
44586	Taxes sur le chiffre d'affaires sur	38	38
Total		26 635	21 282
Total Créances		84 228	47 852

Divers

N° compte	Désignation	31/12/2016	31/12/2015
DISPONIBILITÉS			
5121	Banque principale	11 361	18 690
	Total	11 361	18 690
	Total Divers	11 361	18 690

Comptes de régularisation actif

N° compte	Désignation	31/12/2016	31/12/2015
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE			
486	Charges constatées d'avance	156	156
	Total	156	156
	Total Comptes de régularisation actif	156	156

Capitaux propres

N° compte	Désignation	31/12/2016	31/12/2015
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL			
1013	Capital appelé, versé	8 000	8 000
	Total	8 000	8 000
RÉSERVE LÉGALE			
1061	Réserve légale	800	783
	Total	800	783
AUTRES RÉSERVES			
1068	Autres réserves	20 228	14 871
	Total	20 228	14 871
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
120	Résultat de l'exercice	7 370	5 374
	Total	7 370	5 374
	Total Capitaux propres	36 398	29 028

Dettes

N° compte	Désignation	31/12/2016	31/12/2015
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES DIVERS			
455	Associés - Comptes courants		5 000
4551	Compte courant M Morat	8 672	2 812
	Total	8 672	7 812
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS			
401	Fournisseurs	21 198	10 016
4081	Fournisseurs, fact non parvenues	230	230
	Total	21 428	10 246



N° compte	Désignation	31/12/2016	31/12/2015
DETTES FISCALES ET SOCIALES			
42	PERSONNEL ET COMPTES RATTACHÉS	4 743	
421	Personnel - Rémunérations dues	4 743	
43	SÉCURITÉ SOCIALE ET AUTRES ORGANISMES	10 657	5 441
431	Sécurité sociale	5 829	2 456
436	Caisse congés payés	4 206	1 056
4374	Caisse Pro Btp	456	1 764
4381	Taxe apprentissage	165	165
44	ETAT ET AUTRES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES	15 513	16 668
444	Etat - Impôts sur les bénéfices	501	501
445711	TVA collectée 20 % débits	2 272	
445712	TVA collectée 5,5 % débits	1 030	
445713	TVA Collectée 10% débits	11 709	14 907
4457141	TVA collectée 20% encaissements		1 135
445715	TVA collectée 5,5 % encaissements		124
Total		30 912	22 109
AUTRES DETTES			
411	Clients créditeurs	1 177	1 579
471	Compte d'attente	79	
Total		1 255	1 579
Total Dettes		62 268	41 746

Produits d'exploitation

N° compte	Désignation	31/12/2016	31/12/2015	Variation (1) - (2)	% de variation (1) - (2)
PRODUCTION VENDUE SERVICES FRANCE					
7061	Travaux à 10%	44 124	81 872	-37 748	-46,11
7062	Prestations à 20%	15 127	5 676	9 451	166,51
7063	Travaux en autoliquidation TVA exo	53 682	40 737	12 945	31,78
7064	Travaux, prestations à 5.5%	18 739	18 739	18 739	
Total		131 672	128 284	3 388	2,64
Total Produits d'exploitation		131 672	128 284	3 388	2,64

Charges d'exploitation

N° compte	Désignation	31/12/2016	31/12/2015	Variation (1) - (2)	% de variation (1) - (2)
ACHATS DE MARCHANDISES (Y COMPRIS DROITS DE DOUANE)					
6071	Achat accessoires plomberie revente	573		573	
Total		573		573	



N° compte	Désignation	31/12/2016	31/12/2015	Variation (1) - (2)	% de variation (1) - (2)
ACHATS DE MATIÈRES PREMIÈRES ET AUTRES APPROV. (Y C. DROITS DE DOUANE)					
6011	Achats plomberie	49 874	60 017	-10 143	-16,90
6022	Fournitures consommables		50	-50	-100,00
	Total	49 874	60 066	-10 193	-16,97
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES					
604	ACHATS D'ÉTUDES ET PRESTATIONS DE SERVICES	419		419	
6041	Certificat de conformité	419		419	
606	ACHATS NON STOCKÉS DE MATIÈRES ET FOURNITURES	3 549	4 407	-858	-19,47
60612	Achats Gaz	145	268	-123	-46,02
60615	Achats carburant	3 404	3 894	-490	-12,57
60634	Achats vêtements de travail		245	-245	-100,00
611	SOUS TRAITANCE GÉNÉRALE	2 830	300	2 530	843,33
611	Sous-traitance générale	2 830	300	2 530	843,33
612	REDEVANCES DE CRÉDIT BAIL	2 750	6 168	-3 418	-55,42
61221	Natixis Leasing	2 750	6 168	-3 418	-55,42
613	LOCATIONS	554	554	0	
613	Locations	138	138	0	
6135	Autres locations	415	415	0	
615	ENTRETIEN ET RÉPARATIONS	285	685	-399	-58,31
61552	Entretien véhicule	285	685	-399	-58,31
616	PRIMES D'ASSURANCE	2 472	2 540	-67	-2,65
616	Primes d'assurance		462	-462	-100,00
6161	Primes d'assurances	2 472	2 078	395	18,99
618	DIVERS		1 106	-1 106	-100,00
6181	Documentation générale		1 106	-1 106	-100,00
621	PERSONNEL EXTÉRIEUR À L'ENTREPRISE	8 144		8 144	
621	Personnel extérieur à l'entreprise	8 144		8 144	
622	RÉMUNÉRATIONS D'INTERMÉDIAIRES ET HONORAIRES	2 419	1 654	765	46,25
62261	Honoraires Expert Comptable	1 759	1 654	105	6,35
6228	Services extérieurs divers	660		660	
623	PUBLICITÉ, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES	319	900	-581	-64,54
6238	Dons courants, pourboires	319	900	-581	-64,54
625	DÉPLACEMENTS, MISSIONS ET RÉCEPTIONS	3 563	3 291	272	8,26
625	Déplacements, missions et réception	211		211	
6251	Voyages et déplacements	1 100	3 291	-2 191	-66,57
6256	Frais de missions	2 251		2 251	
626	FRAIS POSTAUX ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS	410	455	-45	-9,89
626	Frais postaux et frais de télécommu	38		38	
6261	Frais de téléphone	372	419	-47	-11,21
6262	Affranchissements		36	-36	-100,00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILÉS	668	732	-65	-8,82
627	Services bancaires et assimilés	668	732	-65	-8,82
	Total	28 383	22 791	5 592	24,54



N° compte	Désignation	31/12/2016	31/12/2015	Variation (1) - (2)	% de variation (1) - (2)
IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS					
6312	Taxe Apprentissage		-2	2	-100,00
6333	Taxe formation professionnelle		-159	159	-100,00
635	Autres impôts, taxes et versements	4		4	
63511	CFE		573	-573	-100,00
	Total	4	412	-407	-98,93
SALAIRES ET TRAITEMENTS					
6411	Salaires	26 386	24 637	1 749	7,10
6412	Congés payés		5 074	-5 074	-100,00
	Total	26 386	29 710	-3 324	-11,19
CHARGES SOCIALES					
6451	Cotisations à l'URSSAF	9 985	6 068	3 917	64,56
6452	Cotisations aux mutuelles	876	1 135	-259	-22,82
6453	Cotisations aux caisses de retraite	7 398	2 111	5 287	250,43
6475	Medecine du travail, pharmacie	233		233	
649000	CICE	-1 583	-1 478	-105	7,10
	Total	16 909	7 836	9 073	115,78
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS					
68112	Dotations aux amort. immobilisation	1 155	1 135	20	1,80
	Total	1 155	1 135	20	1,80
Total Charges d'exploitation		123 284	121 950	1 334	1,09

Produits financiers

N° compte	Désignation	31/12/2016	31/12/2015	Variation (1) - (2)	% de variation (1) - (2)
AUTRES INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS					
764	Produits financiers participations	3		3	
768	Autres produits financiers		3	-3	-100,00
	Total	3	3	0	-7,17
Total Produits financiers		3	3	0	-7,17

Charges exceptionnelles

N° compte	Désignation	31/12/2016	31/12/2015	Variation (1) - (2)	% de variation (1) - (2)
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPÉRATIONS DE GESTION					
67258	Pertes sur exercice antérieur		276	-276	-100,00
	Total		276	-276	-100,00
Total Charges exceptionnelles			276	-276	-100,00



Impôt sur les bénéfices

N° compte	Désignation	31/12/2016	31/12/2015	Variation (1) - (2)	% de variation (1) - (2)
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES					
695000	Impôts sur bénéfices	1 021	687	334	48,62
	Total	1 021	687	334	48,62
Total Impôt sur les bénéfices		1 021	687	334	48,62

SARL ALM Plomberie
24, Boulevard Marcel Dassault
Centre International d'Affaires
64200 BIARRITZ

RAPPORT DE GESTION

Madame,

Conformément aux dispositions légales et réglementaires concernant les sociétés commerciales, je vous présente mon rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31 Décembre 2016.

Les méthodes de présentation et d'évaluation des comptes sont celles pratiquées habituellement dans cette profession.

SITUATION DE LA SOCIETE DURANT L'EXERCICE ECOULE

Le total du bilan a été de 98 666 Euros.

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 131 672 Euros, soit une augmentation de 2,64 % par rapport à l'exercice précédent.

Le nombre moyen de salariés employés au cours de l'exercice a été de 1 personne.

Les immobilisations ont fait l'objet d'un amortissement de 1 155,17 Euros.

Après dotations aux amortissements et aux provisions, les comptes de l'exercice laissent apparaître un résultat bénéficiaire de 7 370,10 Euros, que je me propose d'affecter de la manière suivante :

Autres réserves :	7 370,10 Euros
-------------------	----------------

Si vous êtes d'accord avec ces propositions, la situation nette de la société s'établira ainsi :

Capital social :	8 000,00 Euros
Réserve Légale :	800,00 Euros
Autres réserves :	27 598,32 Euros

Situation nette	36 398,32 Euros
-----------------	-----------------

OM AP

FILIALES – PRISES DE PARTICIPATION

NEANT

EVOLUTION PREVISIBLE

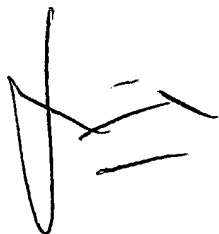
Compte tenu de la conjoncture et de l'évolution du marché, on peut espérer une légère augmentation du chiffre d'affaires.

EVENEMENTS SURVENUS DEPUIS LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE

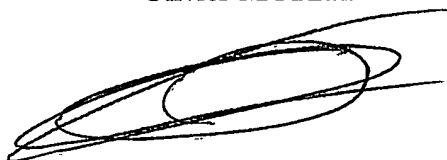
NEANT

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

NEANT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large vertical stroke on the left and several horizontal and diagonal strokes on the right.

Le gérant,
Olivier MORAT

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized oval shape with several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

SARL ALM Plomberie

SARL au capital de 8 000 Euros
24, Boulevard Marcel Dassault
Centre International d'Affaires
64200 BIARRITZ

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'an deux mille dix sept, et le 30 Juin à 18 heures, les associés de la SARL ALM PLOMBERIE, se sont réunis au siège social, 24, Boulevard Marcel Dassault, Centre International d'Affaires, 64200 BIARRITZ, en assemblée générale ordinaire, sur convocation de la gérance.

Etaient présents :

- Madame Armelle CASENAVE-PRIBAT, propriétaire de 408 parts,
- Monsieur Olivier MORAT, propriétaire de 392 parts .

L'Assemblée est présidée par Monsieur Olivier MORAT, gérant.

Madame Armelle CASENAVE-PRIBAT est désignée comme secrétaire.

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent la totalité du capital social. En conséquence, l'assemblée pouvant valablement délibérer est déclarée régulièrement constituée.

Le Président rappelle que l'Assemblée Générale est appelée sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de la gérance sur l'exercice 2016,
- Approbation des comptes annuels au 31 Décembre 2016,
- Affectation du résultat,
- Questions diverses.

Lecture est donnée du rapport de gestion et du rapport spécial de la gérance.

La discussion est ouverte. Elle porte notamment sur les derniers chantiers en cours.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

OM AP

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale des Associés, approuve le bilan et compte de résultats de l'exercice se terminant le 31 Décembre 2016.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale des Associés approuve le bénéfice de 7 370,10 euros.

Conformément à la proposition de la gérance, elle décide d'affecter ce bénéfice au compte « Autres Réserves », ce qui porte ce compte à 27 598,32 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale des Associés donne son quitus au gérant pour sa gérance.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé par les associés.

Two handwritten signatures are present at the bottom of the page. The signature on the left is a complex, cursive scribble. The signature on the right is more structured, consisting of a vertical line, a horizontal line, and a small horizontal stroke at the bottom.